

Jean Drapeau ne semblait nullement abattu au terme de son témoignage devant la Commission Malouf.

Drapeau forcé d'admettre avoir parlé du village avec Bourassa

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a prétendu, hier, qu'il n'avait jamais rencontré le premier ministre Robert Bourassa pour discuter des problèmes du financement du village olympique. M. le maire a toutefois dû se rétracter lorsqu'il a été confronté avec une lettre indiquant qu'une telle réunion avait bel et bien eu lieu.

Un lourd silence a enveloppé la salle d'audience quand Me Gilles Trudel, l'un des procureurs de la commission d'enquête sur le coût des jeux olympiques présidée par le juge Albert Malouf, a présenté la fameuse lettre, quelques instants après que le premier magistrat de la métropole eut vigoureusement nié avoir rencontré le chef du gouvernement de l'époque et les entrepreneurs qui avaient obtenu le contrat pour la construction des pyramides.

"J'ai dû avoir reçu la lettre", a répondu M. Drapeau après avoir longuement étudié le document en compagnie de l'avocat Neuville Lacroix, du contentieux municipal. "Mais je n'ai certainement jamais rien demandé à M. Bourassa", a-t-il ajouté, sur la défensive.

"C'est une possibilité, peut-être

même la rencontre a-t-elle eu lieu, mais je n'ai certainement pas fait ce voyage spécial pour voir M. Bourassa avec des représentants des Terrasses Zarolega. Je n'ai jamais demandé à M. Bourassa de fournir une aide financière à la compagnie."

Datée de septembre 1974, la fameuse lettre avait été signée par M. Andrew Gaty, un des partenaires dans la société Les Terrasses Zarolega qui a construit le village olympique au coût de \$95,5 millions alors qu'en 1974, on avait prévu que ces deux édifices pyramidaux coûteraient \$30,5 millions.

Des poursuites ont été intentées au criminel en rapport avec les coûts contre M. Gaty, Joseph Zappia, le président de la compagnie, deux autres partenaires, MM. René Lépine et Gerald Robinson, ainsi que contre M. Janush Juszyk, un de leurs conseillers. C'est le gouvernement provincial qui a hérité de cet éléphant blanc.

Description des problèmes

Dans la lettre, M. Gaty fait état des problèmes que Les Terrasses Zarolega éprouvaient avec le financement du projet. Le maire Drapeau avait antérieurement donné l'assurance à ses

commettants que le village olympique, financé par des intérêts privés, ne coûterait pas un cent aux contribuables.

La ville de Montréal avait envisagé que l'entrepreneur prêterait gratuitement le village aux athlètes pour la durée des épreuves olympiques, en échange de la publicité favorable qui en découlerait.

La lettre de M. Gaty disait notamment: "Nous savions au départ que ce projet était confronté à certains problèmes en raison de son rôle spécial, ce que nous n'avons pas manqué de signaler, en votre présence, à M. Bourassa".

La Société centrale d'hypothèques et de logement avait consenti à avancer une somme de \$20 millions pour la construction du village olympique, mais une somme additionnelle de \$12 millions était nécessaire. Les Terrasses Zarolega étaient, quant à elles, disposées à investir \$3 millions dans le projet, ce qui laissait un trou de \$9 millions.

En octobre 1974, la ville a confié les plans au Cojo qui a négocié directement avec Les Terrasses Zarolega

pour la construction des deux immeubles pyramidaux de 980 logements. Expliquant pourquoi le Comité organisateur avait assumé cette responsabilité, M. Drapeau a dit que plusieurs membres du Cojo "avaient été séduits par le projet".

L'affaire Niding

Quand le procureur Trudel a mis fin à son interrogatoire du maire, un autre avocat de la commission, Me François Beaudoin, a fait savoir qu'il était prêt à questionner M. Drapeau au sujet de l'affaire Niding, sur laquelle la commission Malouf s'était penchée au cours des deux semaines précédentes.

Toutefois, après le lunch, Me Beaudoin a annoncé que le maire Drapeau lui avait demandé un certain temps pour étudier ses dossiers. Le premier magistrat a donc obtenu un délai jusqu'à mercredi prochain après quoi il devra se soumettre à une série de questions au sujet de la construction de la maison de campagne de l'ex-président du comité exécutif de la ville de Montréal, à Bromont, par un contracteur olympique, en l'occurrence, M. Régis Trudeau.

Les hôpitaux menacés de grève le 21 février

par Claude VAILLANCOURT

Les syndicats de techniciens et d'infirmières de l'ensemble des établissements de santé du Québec dont les conventions collectives sont échues depuis le 30 juin 1978 amorcent maintenant le dernier virage devant conduire à l'obtention définitive et légale du droit de grève.

L'un de ces groupes de travailleurs, le Syndicat professionnel des techniciens en radiologie médicale du Québec, a d'ailleurs autorisé le déclenchement d'une grève dans une proportion de 92 pour 100, hier, à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Pour satisfaire à toutes les dispositions contenues dans le code du travail, les 24.000 membres du cartel des organismes professionnels de la santé, un regroupement de douze organisations syndicales, doivent satisfaire à trois conditions essentielles:

1 — Ils doivent avoir laissé écouler une période de conciliation de 60 jours; celle-ci est terminée depuis le 8 janvier dernier;

2 — Ils doivent laisser courir un délai de 45 jours à compter de la conclusion d'une entente ou du dépôt

d'une liste de services à maintenir en cas de conflit de travail; pour l'ensemble des affiliés du COPS, ce délai expirera à la fin de ce mois;

3 — Ils doivent aussi tenir dans chacune des unités d'accréditation un vote à scrutin secret autorisant le déclenchement d'une grève: dans ce cas, les différents votes se prendront dans les premiers jours de février. Déjà, l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec (APTMQ) a convoqué ses membres à un scrutin de grève qui s'effectuera par tout le Québec le 1er février. Les onze autres partenaires de l'APTMQ devraient agir de même au cours des premiers jours de février. Le Syndicat professionnel des infirmières et infirmières de Québec, l'organisation majeure de la Fédération des SPIQ, a convoqué ses militants à une assemblée le 30 janvier.

Pour exercer enfin leur droit de grève, les 24.000 techniciens et infirmières devront cependant envoyer un avis en ce sens au ministre du Travail, au moins huit jours avant le jour J.

Offres dénoncées

Selon les informations fournies hier, à l'occasion de l'assemblée de l'APTMQ, le dépouillement du scrutin

se effectuera cependant pas le 1er février. Syndicat à caractère provincial, il doit compter sur le service postal pour le retour des enveloppes contenant les bulletins de vote de chacune des unités d'accréditation. Le dépouillement s'effectuera le 12 février, ce qui rend donc impossible la tenue d'une grève avant le 21 février.

En ce qui a trait aux services qui doivent être maintenus à l'occasion

d'un conflit, l'APTMQ a déposé ses listes le 19 décembre. Celles-ci prévoient le maintien de tous les effectifs réguliers entre midi et 16h. Dans les autres moments de la journée, les services sont réduits au minimum et ne peuvent satisfaire que les cas d'urgence. En optant pour le maintien de la totalité des services entre midi et 16h, l'APTMQ prévoit ainsi alléger le fardeau financier de ses membres à

l'occasion d'un conflit puisqu'ils seraient tenus d'accomplir une demi-journée de travail.

Le vice-président du groupement, M. Ludger Lambert, a fortement dénoncé la teneur des offres normatives et salariales déposées jusqu'à maintenant de même que la lenteur à la table des pourparlers: 21 séances de négociations en 23 semaines.

Les syndicats réclament la parité de salaire avec les 18.000 infirmières et infirmières de la Fédération des SPIQ assortie d'une augmentation de 25 pour 100 pour les trois années de la convention. L'Etat offre une hausse de salaires répartie comme suit: 11 pour 100 en 1978-79, 3,5 pour 100 en 1979-1980 et 0 pour 100 en 1980-1981. La clause d'indexation n'est pas encore déposée.

Trudeau sort son style électoral

OTTAWA (PC) — En pleine forme, le premier ministre Trudeau a fait preuve hier d'une grande combativité au Communisme, dans le meilleur style électoral.

Il s'est moqué de M. Joe Clark et a usé de sarcasmes pour maîtriser les députés de l'opposition qui tentaient de l'embarasser.

Acclamé par les ministériels, le chef du gouvernement est resté debout pendant 30 minutes au cours de la période réservée aux questions, ren-

voyant la balle dans le camp adverse sur des sujets aussi variés que les droits de la femme, les taux d'intérêt et les dépenses pour la défense.

Il a accusé plusieurs fois les conservateurs de faire preuve d'illogisme sur plusieurs questions et insinué que le PC était insatisfait du leadership de M. Clark.

Sa performance désinvolte et pleine d'humour présentait un contraste frappant par rapport à sa première présence aux Communales, à la reprise des travaux.

Mardi, il était demeuré calmement assis, lisant des documents officiels et évitant la plupart des questions qui lui étaient destinées.

L'ancien premier ministre John

Diefenbaker a déclaré que l'état d'esprit de M. Trudeau était celui d'un homme "superlativement heureux" et "féroce".

C'est M. Clark qui a été la cible de la plupart des attaques de M. Trudeau.

Aucun droit

Le premier ministre Trudeau a dit au critique conservateur pour les questions économiques, M. James Gilles, qu'il n'avait aucun droit de critiquer les politiques économiques du gouvernement. Selon M. Trudeau, les conservateurs semblent entretenir deux thèses économiques contradictoires.

M. Clark "parle aujourd'hui d'un déficit très important".

"Il y a quelques mois seulement le critique financier de l'opposition suggérerait que nous réduisions ce déficit".

Pris à partie par M. Clark, M. Trudeau a imité le chef de l'opposition et l'a louangé ironiquement pour avoir enfin compris ce qui se passait en Chambre.

M. Trudeau s'est servi de questions posées par M. Diefenbaker pour profiter au maximum des dissensions qui, selon les libéraux, détruiraient la cohésion dans les rangs conservateurs.

"Le très honorable gentleman devrait savoir qu'il existe des fauteurs de troubles au sein de tout groupe", a dit le chef du gouvernement déclenchant les applaudissements des députés libéraux et des rires de l'autre côté de la salle.

Dief renoue avec son caucus

OTTAWA (PC) — M. John Diefenbaker est retourné officiellement, hier, dans les rangs du Parti progressiste-conservateur en assistant pour la première fois en six ans à la réunion hebdomadaire des députés du parti.

Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, essayait depuis quelque temps de persuader l'ancien premier ministre, âgé de 83 ans, d'oublier ses vieux griefs et de retourner au caucus.

On dit que M. Diefenbaker a fait un appel en faveur de M. Clark et qu'il a attaqué le

gouvernement Trudeau. "Si Trudeau gagne, le pays est fini", aurait-il dit.

M. Diefenbaker a cessé d'assister aux réunions du

caucus quand M. Stanfield est devenu chef du parti en 1967. Il n'a pas encore pardonné aux membres du parti qu'il tient responsable de

son renversement. Plusieurs députés lui faisaient un rapport régulier et détaillé des réunions auxquelles il n'assistait pas.

VENTE
de dernière heure
sur tous nos vêtements de base
Liquidation complète

de soutiens-gorge, gaines et combinés de marques réputées telles que Wonderbra, Grenier, Sarong, Formfit, Daisy Fresh, etc.

Exemple:
WONDERBRA # 1303. Valeur \$12.00 **Spécial 6⁶⁰ ch.**

GAINES Ross, Nu-Back, Formfit. Valeurs de \$19.00, \$23.50, \$28.00 et \$32.00.
Lot de ROBES, jupes, blouses et tricot. Tailles: 5 à 20 ans. **Escompte de 33 1/2 à 70%**

UN SEUL PRIX 10⁹⁵ ch.

NE TARDEZ PAS A VENIR FAIRE VOTRE CHOIX

Thérèse D. Morency inc.
Élégance Internationale

CENTRE D'ACHATS STE-FOY
2452, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, tél.: 653-8282
Autrefois Boutique Marguerite Bélanger

BOEUF de QUALITÉ A-1
STEAK HACHÉ MAIGRE 2.40 ROSBIF DE POINTE..... 4.60
HACHÉ MI-MAIGRE..... 1.37 ROSBIF FRANÇAIS..... 6.35

STEAK de RONDE 3.45
STEAK MINUTE..... 5.30 BOSTON..... 5.05
FONDUE CHINOISE..... 5.30 STEAK DELICATISÉ..... 3.80

STEAK DE FILET 3.70
ROSBIF DE GROUPE..... 4.30 CLUB SANS OS..... 5.30
RÔTI DE GROUPE..... 3.35 BOURGUIGNON-CUBE.. 3.80

PORC FRAIS RÔTI DU FILET, 2 À 5 LB..... 3.55
SOC SANS OS, 2 À 5 LB..... 2.25
HACHÉ DE PORC..... 1.82 COTELETTES, SANS OS 3.90

JAMBON CUIT TRANCHÉ 3.65
JAMBON BRAISÉ..... 3.55 COTTAGE CUIT..... 2.60
BRAISÉ TRANCHÉ..... 4.05 COTTAGE FUMÉ..... 2.35

VOLAILLE FRAÎCHE
POITRINE DE POULET.. 2.50 CUISSÉ DE POULET..... 1.02
POITRINE DE DINDON.. 2.90 CUISSÉ DE DINDON..... 1.02
POULET DE 6 LB..... 1.41 JEUNE DINDON 6-10 LB 1.45
POULET DE 3 1/2 LB..... 1.18 MÔTIE DE DINDON..... 1.45
CANADA, CATÉGORIE 'A'

VEAU FRAIS
RÔTI ROULÉ..... 3.90 VEAU HACHÉ..... 3.20
FESSE SANS OS..... 5.10 STEAK DE VEAU..... 5.20

BOUDIN FRAIS 1.00
SAUCISSE FRAÎCHE..... 1.50 JAMBON HACHÉ 10-ON... 1.56
SAUCISSE FUMÉE..... 1.50 GALANTINE DE VEAU.. 3.10
TÊTE FROMAGÉE 10-ON... 1.47 SAUCISSON À L'AIL... 1.90
TOUTES NOS CHARCUTERIES SONT PRÉPARÉES CHEZ NOUS

LA BOUCHERIE **W. E. BÉGIN INC.**

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, 500, RUE ST-JEAN
PARKING À ST-ROCH, 520, DE LA SALLE OU PAR RUE DE LA REINE

Auberge de la Fine Gueule INC.
Une découverte que vous devez faire OUVERT À L'ANNÉE
RES.: 824-4206

PIANISTE HONKY TONK
JIMMY MONTECINO
MERCREDI AU SAMEDI, 21h00 A 1h30
DIMANCHE, 19h30 A 1h00

BAR-FROMAGE AU BAR DE L'OMNIBUS
MOTEL CARILLON
2800, boul. Laurier
653-5234

Le Croquembroche

Une rôtisserie empreinte d'élégance toute simple où la compétence des maîtres-grilladins n'a d'égal que la qualité des grillades.

Ouvert tous les jours de 12h00 à 14h30 (sauf samedi et dimanche midi) et de 18h00 à 23h00.

GUITARISTE: Louis Leroux

Québec Hilton

Sur validation de votre billet, stationnement gratuit après 18h à Place Québec, si vous gardez votre voiture vous-même.

Réservation: 647-2411

Notre **GRANDE VENTE** avant inventaire se poursuit jusqu'à la fin janvier

RABAIS de 50% sur toute la marchandise automne-hiver en magasin.

Roger DeBlois INC.
936, rue St-Jean (Carré d'Youville)
694-0266 — 694-1051

Stationnement gratuit
Chargé Master Charge
American Express

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

dans nos régions

La scierie Simard

POHENEGAMOOK — Une délégation de la Coopérative d'aménagement des ressources du Transcontinental (CART) présentera au ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, lors du colloque forestier de Matane, dimanche, un document réclamant une garantie d'approvisionnement nécessaire à la réouverture du moulin de sciage J.-M. Simard, à Rivière-Bleue, fermé depuis novembre 1975. La garantie d'approvisionnement est de 7.000 cunifs de bois; plus les 5.000 et 6.000 cunifs supplémentaires que l'on attend du Maine et de la forêt privée, le moulin serait en mesure de rouvrir ses portes. Selon la CART, ces perspectives de réouverture sont retardées ou même compromises par un refus du ministère d'accorder la garantie réclamée.

Refus d'une intégration

MONTMAGNY — Parce que la région de Montmagny n'a que peu d'affinité touristique avec un milieu urbain comme celui de Québec, le territoire s'étendant de Bellechasse à Kamouraska doit être reconnu comme une entité touristique distincte, sous la désignation de "région touristique de la Côte-du-Sud". C'est une demande que la Chambre locale a récemment transmise au ministre Duhaime, suite à l'inquiétude soulevée par le plan de développement d'un réseau d'associations touristiques préconisé par ce ministre.

Service essentiel réclamé

SEPT-ÎLES — Le président de la Corporation de promotion industrielle de Sept-Îles, M. Charles-A. Langlois, considère que la ville devrait offrir au moins "un embryon de services" au parc industriel privé de plus de 500 acres Ferco, à l'est de Sept-Îles. Selon lui, il s'agit d'abord de rendre une conduite d'eau dans ce secteur, travaux qu'il estime à \$1,5 million. Pour sa part, le maire Jean-Marc Dion a répliqué que le conseil a décidé qu'il conviendrait mieux d'attendre la mise en chantier du projet de redressement de la route 138 vers Moisie avant de s'engager dans ces travaux. L'enfouissement d'une conduite d'eau vers ce secteur, au même moment où le gouvernement du Québec améliorera la route fera donc épargner "quelques centaines de milliers de dollars aux contribuables", a ajouté le maire. Les travaux ne seront pas entrepris avant au moins 1980.

Gala du mérite sportif

SAINT-GEORGES — Pour la première fois de son histoire, la région Chaudière-Étchemin aura sa soirée du Gala du mérite sportif beauceron, samedi prochain, à Saint-Georges. Cet événement se répétera annuellement et 12 athlètes de la région se retrouvent en lutte pour le titre de "l'athlète de l'année 1978" du sport beauceron. On profitera également de cette soirée pour instaurer le "temple de la renommée" du sport beauceron, alors que quatre sportifs seront honorés, dont Paul-Henri Drouin, de Sainte-Marie.

Consultation sur le tourisme

SAINT-MARIE — D'ici quelques semaines, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche consultera l'Association touristique Beauce-Appalaches sur la création d'un crédit touristique dans la région. Le directeur général de l'ATBA est intéressé à recevoir toutes suggestions venant du milieu régional sur des aspects particuliers ou généraux de l'application de ce crédit touristique dans la région Beauce-Appalaches. L'association a plusieurs projets concernant le développement touristique et elle désire de plus l'aménagement d'une halte routière aux chutes de Charny, avec un centre d'accueil régional et un service d'interprétation.

L'école La Mennais

LAC-ÉTCHEMIN — Des représentants du comité ACTION des parents de Lac-Étchemin et de Sainte-Germaine se rendront au ministère de l'Éducation, à Québec, aujourd'hui, pour connaître les procédures à suivre afin que les deux localités puissent se dissocier de la Commission scolaire régionale Chaudière. Selon M. Marius Laflamme, porte-parole de ACTION, il est évident qu'une décision devra être prise bientôt, c'est pourquoi les parents auront à se prononcer sur ce sujet lors d'un référendum. Il a expliqué que les parents ne sont nullement intéressés à ce que leurs enfants poursuivent leurs cours à l'extérieur. Depuis l'automne dernier, les enfants fréquentent une école secondaire parallèle attachée au secteur public, dans les locaux de l'école La Mennais.

Enseignants mécontents

THETFORD MINES — Cinquante-six enseignants de l'école polyvalente de Black Lake ne présentent guère que leur union, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante, ait contribué financièrement à la participation d'un membre à un stage de formation organisé à Cuba par la Conférence internationale de solidarité ouvrière. M. Claude Perron, ancien vice-président du syndicat, a reçu \$500 pour défrayer la moitié du coût des dépenses. À l'assemblée, le vote fut de 18 à 9 en faveur de M. Perron, les autres ayant enregistré leur dissidence.

Recherche d'une définition

SAINT-GEORGES — "S'il y a quelqu'un actuellement qui peut me définir exactement ce qu'est la souveraineté-association, qu'il m'en informe." C'est la réponse qu'a donnée M. André Payette, candidat du parti conservateur aux prochaines élections dans le comté Sainte-Marie, à une question d'un étudiant sur ce que serait la position d'un gouvernement conservateur, face à la souveraineté-association. M. Payette, accompagné de MM. Marcel Lambert et Paul-André Susque, participait à une assemblée d'information au séminaire de Beauce. De son côté, M. Lambert a affirmé qu'un gouvernement conservateur accorderait plus de pouvoirs aux provinces, en décentralisant les pouvoirs qui sont de compétences fédérales et en négociant sur les questions relevant de la constitution.

Le cégep de Sainte-Foy rouvrira lundi

par Lucien LATULIPPE

Le cégep Sainte-Foy a fermé ses portes jusqu'à lundi prochain, 8h30 du matin, pour les étudiants et toute activité dont la date avait été fixée est reportée de sept jours. C'est ce qu'ont décidé les autorités de ce collège à la suite de l'incendie d'avant-hier soir.

Un porte-parole de l'institution a de plus déclaré, hier après-midi, que la valeur des dommages n'avait pas encore été établie et que les assurances étaient justement à en faire la compilation.

Par ailleurs, dans son rapport, le lieutenant McGarrey, de la police de Sainte-Foy, a avancé le chiffre de \$150.000. Il a reconnu que les dommages pouvaient être plus élevés.

L'ancienne chapelle connue sous le nom de La Margelle, où le feu a été confiné, a subi des dégâts considérables. La murale en céramique, représentant un chemin de croix, aurait moins souffert que ce que l'on craignait. Des vitraux en plastique ont volé en éclats. L'équipement de cette vaste salle où se déroulaient des activités parareligieuses a été détruit.

Les bureaux de la direction ont subi des dégâts par l'eau qui coulait à flot. Sept ou huit tonnes de papier à imprimerie ont possiblement été rendus inutilisables.

Quant à la cause du feu, de puissants réflecteurs seraient impliqués. Servant à éclairer l'intérieur de la chapelle, ils étaient fixés près du plancher et ils auraient mis le feu dans de longues draperies.

Deux personnes qui étaient dans la chapelle ont déclaré qu'elles avaient aperçu le feu dans les draperies et qu'elles avaient tenté de l'éteindre avec un extincteur, mais que l'appareil n'était pas assez puissant pour atteindre les flammes qui gagnaient le plafond à 20 pieds du plancher.

Rappelons que l'alerte avait été lancée vers 20h, avant-hier soir, et que les derniers sapeurs ont quitté les lieux vers 2h, hier matin. Personne n'a subi de blessures sérieuses.

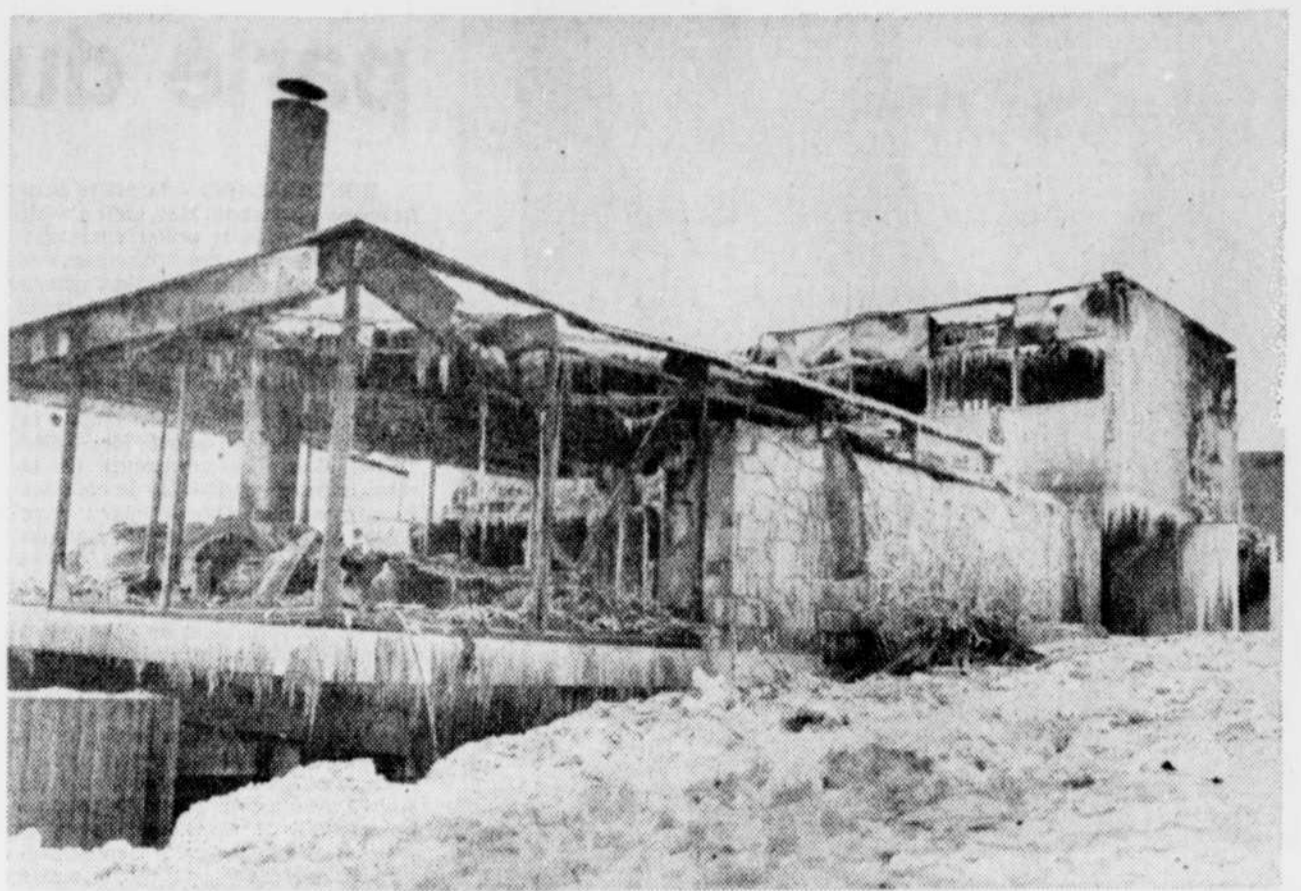
Une auto dans le fleuve?

Selon certaines informations et des traces relevées sur les lieux, une auto a plongé dans le fleuve à l'extrémité du quai 25, dans le port de Québec. C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL, hier, le directeur de la police du port, M. Frank Dollard.

L'incident serait survenu la semaine dernière. L'on croit qu'il s'agit d'une auto volée et qu'il n'y a personne à bord.

"Les recherches à cet endroit sont impossibles à ce temps-ci de l'année. Le courant est très fort. Les glaces sont épaisses et l'eau a au moins 50 pieds de profondeur. Y faire plonger un homme dans de telles conditions, c'est mettre sa vie en danger", précise M. Dollard.

Ainsi, les fouilles seront-elles entreprises dès que les conditions du fleuve seront plus favorables, possiblement après la fonte des glaces.



Le Soleil, Gilles Lafond

Défectuosité électrique

Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui a détruit, vendredi dernier, la maison de M. Roger Giguère, située au 36 avenue Carrière, à Sainte-Foy. La servante de la maison aurait constaté qu'il y avait de la fumée dans la chambre à lavage, au sous-sol, et elle a lancé l'alerte. Malheureusement, malgré la prompt intervention des pompiers, l'incendie s'est propagé rapidement dans toute la vaste maison qui est une perte totale évaluée à \$100.000.

Le Desjardins bloqué par les glaces durant quatre heures

par Lucien LATULIPPE

"Le Desjardins", de la Société des traversiers du Québec, est demeuré prisonnier des glaces pendant près de quatre heures, hier. Il a quitté le quai de Lévis à 17h15 et il est parvenu à accoster à Québec vers 21h10.

Coincé au milieu du fleuve dans les glaces descendantes, le traversier a été secouru par un brise-glace du gouvernement fédéral. Il lui a fallu également près de deux heures pour toucher le quai tellement les glaces étaient compactes.

Ce contretemps que les passagers du Desjardins ont dû vivre malgré eux a été agrémenté par un concert gratuit offert par un groupe du "Stage Band" du Collège de Lévis, dirigé par Raymond Couture. Les 15 jeunes gens portaient le costume et ils se rendaient au Petit Séminaire de Québec. L'autre partie du groupe était restée à Lévis et il devait prendre le prochain traversier.

Selon M. Jean Fleury, de Tilden véhicules à louer, les gens ont même participé au concert, certains battant des mains, d'autres se servant des poubelles comme tambourines.

Au nombre des passagers, plu-

sieurs se rendaient au spectacle de Jean Lapointe fixé à 18h30 au Grand Théâtre, lequel spectacle avait été remis à cause de la tempête de dimanche dernier.

L'accostage a surtout été pénible. Le traversier a été bloqué à environ 15 pieds du quai. Comme disait un passager: "Être si près et se sentir si loin."

Bien des passagers "forçaient". Ils auraient voulu aider les puissantes hélices à pousser le bateau vers le quai.

Pour faciliter l'accostage du traversier, le brise-glace a dû s'appuyer contre le quai et se placer de travers afin de pousser l'énorme champ de glace vers le large.

Le PLQ de Québec favorise la Davie

Le président régional du Parti libéral, section Québec, M. Jean-Guy Picard, a demandé hier au gouvernement du Québec de reconsidérer la décision d'accorder un contrat à Marine Industries de Sorel plutôt qu'à la Davie de Lauzon.

Tout comme les administrateurs et les employés syndiqués des Chantiers maritimes Davie de Lauzon, M. Picard trouve "curieux" que l'on ait considé-

ré le seul critère de la plus basse soumission au moment d'accorder cet important contrat.

Selon lui, on aurait dû tenir compte de la qualité du travail accompli, des délais de livraison, de la situation financière actuelle des chantiers maritimes de Lévis et surtout de l'incidence sur le prix de la soumission d'une récente subvention de \$125 millions du gouvernement du Québec à Marine Industries par le biais de la SGF.

Enfin, le président régional du PLQ demande aux autorités provinciales de rendre public le rapport préparé par la Société des traversiers de Québec, de même que les détails des deux soumissions présentées.

Un goût pour ce qui est beau, solide et chaleureux...

L'étiquette d'authenticité culturelle

Les meubles de l'Encoignure sont fabriqués de façon à respecter les modes de fabrication artisanale. Sur le meuble est apposé à la pyrogravure le sceau d'authenticité culturelle. Il comprend la signature de l'artisan ainsi que l'année de fabrication.

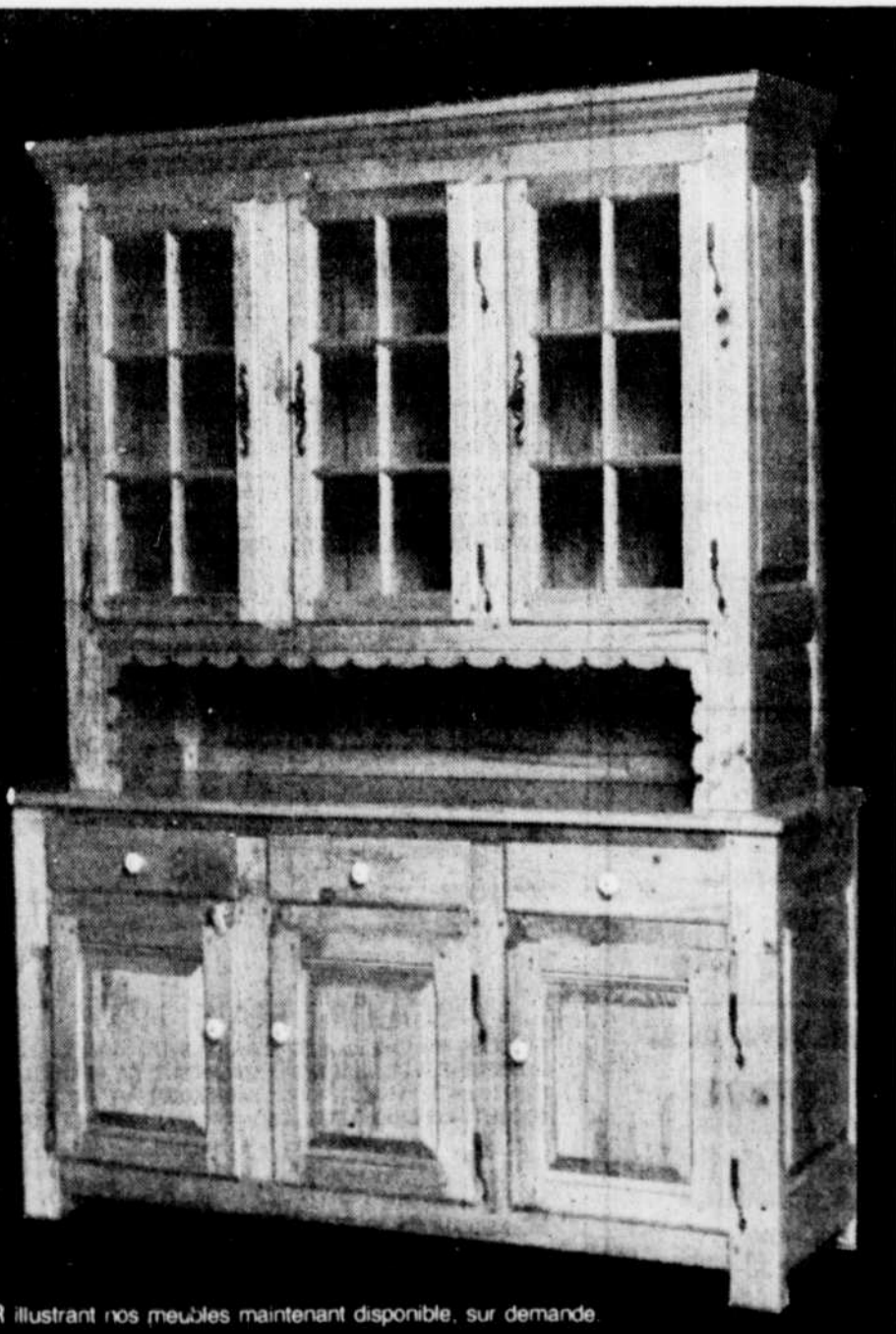
Profitez de la suppression de la taxe de vente de 8% sur nos meubles jusqu'au 31 mars.

MEUBLES
L'ENCOIGNURE

1380, Notre-Dame (coin boul. Hamel)
Ancienne-Lorette — Tél.: 871-3121

Heures d'ouverture:
mardi et mercredi: de 10.00 à 17.00 heures
jeudi et vendredi: de 10.00 à 21.00 heures
samedi: de 10.00 à 17.00

DÉPLIANT COULEUR illustrant nos meubles maintenant disponible, sur demande



Annonce

ENTRE NOUS

Marie Robert



DES REPAS NOURRISSANTS A BON MARCHÉ N'EXISTENT PAS TOUJOURS UN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ. Profitez des offres spéciales, et plus spécialement des soupes. Elles sont très utiles pour les plats qui peuvent être préparés à l'avance...

... et offrent une façon pratique de partager la compagnie de vos invités. Voici ma recette préférée: 1 1/2 lb de bœuf à ragout maigre; 1 pqt de mélange pour soupe à l'oignon lyophilisé; 1 canette de soupe aux champignons (non diluée); 1 canette de soupe de vin rouge sec (ou moitié vin, moitié eau); 1 oignon moyen émincé. Mettre le bœuf dans un plat-casserole sans le brunir. Mélanger tous les autres ingrédients et les verser sur le bœuf cru. Faire cuire pendant 2 heures au four à 350°. Donner 6 portions. La sauce devient brune, comme une sauce Stroganoff. Servir avec du riz ou des nouilles et une salade.

MALTEVOL-12: TONIQUE FORTIFIÉ CONTENANT DES VITAMINES ET DU FER. Maltevol-12 contient 8 vitamines essentielles et du fer dans un excipient de sherry. Il contient des vitamines A, B, de la riboflavine et de la niacine, facteurs reconnus du maintien d'une bonne santé, de la vitamine D, facteur de la croissance normale et du maintien de dents et d'os sains. Il contient également du fer qui empêche l'anémie ferriprive, et de la vitamine E. Maltevol-12 contenant des vitamines et du fer est en vente dans les pharmacies seulement.

ATRISO, LA CRÈME À TRIPLE ACTION QUI ADOUCIT VOS MAINS RAPIDEMENT. Vos mains sont durement mises à l'épreuve par l'eau, le vent, le soleil, les détergents et les abrasifs qui en éliminent les huiles naturelles et les rendent sèches et rugueuses. Atriso, la crème à triple action peut rapidement embellir les mains les plus rugueuses en leur fournissant les éléments dont elles ont tant besoin. Atriso contient un mélange savamment dosé de glycérine, de silicone et d'agents émoulinants afin de protéger, adoucir et embellir vos mains. Une petite quantité de cette crème très efficace suffit pour vous faire sentir la différence immédiatement! **ATRISO, LA CRÈME À TRIPLE ACTION POUR LES MAINS, VOUS FAIT SENTIR LA DIFFÉRENCE... IMMÉDIATEMENT.**

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Stoneham

Sans aide accrue, Québec devra hausser ses taxes

par Denis ANGERS
Le gouvernement québécois devra

augmenter sensiblement l'aide financière qu'il dispense annuellement à sa

capitale. Sinon, les contribuables de Québec auront de désagréables surpris

ses lors de la présentation du budget municipal 1979-1980, le 22 février. Des surprises aux allures de substantielles augmentations de taxes!

C'est du moins l'appréhension du maire Jean Pelletier qui vient de recevoir les données préliminaires du prochain budget de sa ville. Selon M. Pelletier, Québec a épuisé, l'an dernier, tous les recours possibles pour limiter à moins de 10 pour 100 la croissance des taxes municipales.

Toutefois, en 1979 comme en 1978, la Vieille Capitale demeure coincée entre une augmentation du coût de ses services et une quasi stagnation au chapitre des revenus. C'est pourquoi l'administration Pelletier multiplie actuellement les démarches pour que le ministre des Finances Jacques Parizeau indexe, à la hausse évidemment, la subvention spéciale dont le gouvernement du Québec gratifie la cité de Champlain depuis 1976.

"Ayant à affronter des dépenses incompressibles qui atteignent 93 pour 100 de notre budget, nous ne pourrions nous satisfaire d'une augmentation de 10 pour 100 de la subvention provinciale, comme par les années passées", de souligner M. Pelletier. Une subvention gouvernementale qui, au rythme actuel, devrait se chiffrer à quelque \$4 millions. Ce qui est insuffisant, aux dires du maire de Québec.

Réactions précoces

Les inquiétudes budgétaires du maire Pelletier ont par ailleurs suscité des réactions précoces au sein du Rassemblement populaire de Québec (RPQ), formation d'opposition municipale. Selon le président Pierre Racicot, le prochain budget de la Vieille Capitale a de fortes chances de démontrer une fois pour toutes l'état lamentable des finances de la municipalité. "Les tours de passe-passe utilisés par le maire Pelletier en 1978 pour équilibrer son budget n'auront duré que brien peu de temps", de commenter M. Racicot.

Rappelons enfin, qu'outre les accroissements salariaux prévus dans les conventions collectives ratifiées par la ville en 1978 avec ses pompiers, ses cols-bleus et ses fonctionnaires, l'administration Pelletier doit assumer en 1979 une augmentation d'environ \$1.2 million de sa contribution aux organismes régionaux: Communauté urbaine, Commission de transport, Bureau d'assainissement des eaux.

Ces dépenses accrues risquent d'avoir un effet direct sur les taux de taxation en vigueur à Québec, des taux qui se lisent comme suit en 1978-1979: taxe foncière de \$1.83 du \$100 d'évaluation, taxe d'eau de \$0.67 du \$100 également et taxe d'enlèvement des ordures de \$35 par logement.

Secteur Chauveau: pas d'école primaire, mais un parc paroissial

par Denis ANGERS

Venus réclamer du maire Ben Morin et du président de la Commission scolaire locale de l'Ancienne-Lorette, M. Jean-Roch Vien, une école primaire de 16 classes, une centaine de contribuables du secteur Chauveau, dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy, ont dû se contenter d'un parc paroissial de \$350,000.

Ces citoyens s'étaient rendus, mardi soir, à l'invitation des Loisirs Laurentien, un organisme préoccupé par le développement futur du secteur Chauveau, une parcelle de Sainte-Foy sise au nord de l'Ancienne-Lorette.

Au menu de leurs récriminations figuraient une pénurie d'équipements de loisir, des problèmes de transport scolaire, l'abandon d'un projet de construction de 3,000 logements que caressait la Société centrale d'hypothèques et de logement, au nord de la rivière Lorette.

Pour répondre aux questions de ces contribuables, visiblement insatisfaits des résultats de la fusion de 1970 avec Sainte-Foy, l'administration Morin avait mis le paquet. Outre le maire et le conseiller Jacques Bureau, le directeur des loisirs Jean Lavoie, et l'urbaniste, Fernand Morin, étaient sur place.

Pendant plus de trois heures, les représentants municipaux ont fait face à un déluge de questions de la part de gens qui estimaient que leur milieu de vie avait été lésé au profit du secteur Champigny, au sud du quartier.

C'est ainsi que l'urbaniste Morin dut, dans un premier temps, expliquer à l'assistance que, à cause d'un marché immobilier capricieux, la SCHL avait abandonné son projet de 3,000 logements et que, conséquemment, les besoins d'école ne seraient pas les mêmes que prévus, d'ici cinq ans.

C'est ainsi également que le maire Morin, défendant pied à pied son administration, s'empressa d'affirmer que, depuis 1971, la ville de Sainte-Foy avait investi \$5,075,000 dans le secteur Chauveau. Et que, pour répondre aux besoins en équipements de loisir intérieurs, elle négocierait une entente avec l'Ancienne-Lorette pour l'utilisation de l'arène local et des gymnases de l'école polyvalente régionale.

C'est ainsi enfin que le président Vien de la commission scolaire s'est engagé à ouvrir aux enfants du secteur Chauveau, les locaux de la future école élémentaire de l'Ancienne-Lorette, sise dans la partie nord-ouest de la municipalité.

Tous ces engagements et toutes ces explications n'ont toutefois pas eu l'heur de convaincre les contribuables présents. A la clôture de l'assemblée, ils étaient nombreux à se croire les parias de la fusion avec Sainte-Foy.

Pas de remboursement d'un trop perçu de taxe à la famille Pollack

par J.-Claude RIVARD

La famille Pollack, administratrice de la compagnie Abel Skiver Farm Corporation, de Sainte-Foy, doit supporter le plein montant des taxes municipales et scolaires qui ont été payées à la ville et à la Commission scolaire de Sainte-Foy, pour les années d'imposition 1965-1970.

Telle est la conclusion d'un jugement où la Cour d'appel blâme presque même la compagnie d'avoir fait preuve de négligence en ne contestant pas, en temps approprié, la sur-évaluation d'un terrain de 47.2 arpents, situé en plein cœur de Sainte-Foy, qui aurait été, à l'époque, "un terrain en culture".

Les juges Rinfret, Turgeon et Mayrand ont cassé une décision de la Cour supérieure ordonnant à la ville et à la commission scolaire de rembourser des trop-perçus \$23,867.31 et de \$12,811.05, avec intérêts et dépens.

Ces terrains constituant les lots 248 et 249 de Sainte-Foy comportaient à l'époque, des espaces cultivés de même que des parties non défrichées et une maison avec des bâtiments agricoles, qui servent de résidence à M. Isidore Pollack. La propriété évaluée à \$276,250 en 1970-1971, fut cédée à l'Industrielle, le 20 novembre 1971, par Mme Roselee Hart-Pollack, présidente de la compagnie.

La Cour d'appel a reproché à la compagnie de n'avoir pas agi suffisamment tôt, après le dépôt des rôles d'évaluation, qu'elle conteste maintenant, pour tenter de convaincre le conseil de Sainte-Foy ou le bureau de révision que la propriété surtaxée était une "terre en culture", "non acquise pour fins de lotissement, de développement domiciliaire industriel ou commercial, de spéculation et d'opérations immobilières quelconques", lui permettant de bénéficier d'un taux inférieur de taxation.

"C'était une question de fait que ne pouvaient apprécier les évaluateurs" relève, entre autres, le juge Turgeon, lequel ajoute: "Il incombe à l'intimé de mettre en preuve devant le conseil, si elle prétendait avoir droit au régime spécial d'évaluation établi par l'article 523 de la loi des cités et villes".

La Cour d'appel est d'ailleurs consciente d'avoir frôlé un beau problème d'ordre constitutionnel: la constitutionnalité de l'article 35 du Code de procédure civile. Etant donné qu'il y a eu moyen de régler le litige autrement, la Cour d'appel préfère éviter la voie constitutionnelle.

Elle retient, d'une part, que l'action en réduction de taxes était de la compétence de la Cour supérieure. En matière d'annulation de rôles d'évaluation, la Cour provinciale est censée avoir une juridiction à peu près exclusive, dévolue par la loi des cités et villes, une juridiction cependant de plus en plus contestée pour des raisons constitutionnelles.

La Cour d'appel se prononce, dans son jugement, sur quelques autres points de droit intéressants.

Elle retient, d'une part, que l'action en réduction de taxes était de la compétence de la Cour supérieure. En matière d'annulation de rôles d'évaluation, la Cour provinciale est censée avoir une juridiction à peu près exclusive, dévolue par la loi des cités et villes, une juridiction cependant de plus en plus contestée pour des raisons constitutionnelles.

La Cour d'appel est d'ailleurs

consciente d'avoir frôlé un beau problème d'ordre constitutionnel: la constitutionnalité de l'article 35 du Code de procédure civile. Etant donné qu'il y a eu moyen de régler le litige autrement, la Cour d'appel préfère éviter la voie constitutionnelle.

D'autre part, elle reconnaît le droit de la ville d'intervenir dans un débat où la compagnie attaque la commission scolaire. La raison en est que la ville est elle-même intéressée, puisque c'est elle qui fait préparer les rôles d'évaluation utilisés sur le plan scolaire.

Les berges de la St-Charles, un environnement à ressusciter

par Denis ANGERS

Cinq ans après le parachèvement des travaux de bétonnage, le Service de l'urbanisme de Québec désire aujourd'hui ressusciter l'environnement humain de la Saint-Charles pour en faire le "canal Rideau" de la Vieille Capitale.

Dans cette optique, la ville s'est dotée cette semaine d'un instrument d'intervention: la proposition de zonage du quartier Saint-Roch, un document qui sera soumis à l'approbation des citoyens du secteur au cours des deux prochains mois.

Largement inspiré du rapport Kabir-Kouba, de 1975, le plan de zonage municipal assigne aux terrains sis à proximité immédiate de la rivière une fonction essentiellement récréative. C'est ainsi que, dans un corridor d'au moins 30 mètres et atteignant par endroits 60 mètres, toute construction nouvelle sera interdite. En lieu et place, la ville entend procéder à la plantation d'arbres et de pelouse, à l'aménagement de parcs de verdure.

Déjà, ce reboisement des abords de la rivière est commencé, à la hauteur de l'ancien marché Saint-Roch. Selon M. Serge Filion, du Service de l'urbanisme, c'est là un premier

pas vers l'établissement d'une "zone verte" le long du cours d'eau. Cette zone verte sera par ailleurs favorisée par les nouvelles normes de zonage: plus question de construire, comme dans le cas du Village de l'Anse, des bureaux immobiliers s'élevant sur un kilomètre et bloquant l'accès à la Saint-Charles.

Des habitations à construire

Mais, pour réanimer ce secteur, il faut y ramener les milliers d'habitants qui, depuis 20 ans, ont déserté le centre-ville de Québec. Voilà le hic! Car pour inciter des gens à venir s'établir sur les berges de la Saint-Charles, il faut y ériger des complexes d'habitation nombreux, attrayants, à prix compétitif.

Or, aux abords de la Saint-Charles, les terrains se paient cher, très cher même. Qui pis est, la plupart d'entre eux appartiennent à des administrations élues et ne peuvent conséquemment être vendus en bas de prix coûtant. Bien que le zonage municipal prévoit que les berges auront une vocation résidentielle, les investisseurs hésitent donc à y lancer des projets. D'autant plus que le succès n'y est pas assuré, fonds de cours, hangars

et petites usines constituant toujours l'essentiel du décor environnant.

Pour pallier à ces hésitations, le maire Jean Pelletier mettait récemment de l'avant un projet de rabattement du prix des terrains, destiné à attirer les investisseurs le long de la rivière. Resté pour l'instant sans suite, le projet Pelletier soulève toutefois l'objection des groupes populaires qui accusent le maire de vouloir céder ainsi le "nouveau Saint-Roch" à des promoteurs qui y érigeront des congeries de luxe, inaccessibles aux vieux habitants du quartier.

Quatre ans après le dépôt du rapport Kabir-Kouba sur la réanimation des berges, on attend toujours les premiers des 5,000 nouveaux logements à être construits sur la Saint-Charles. En dépit des récentes propositions du Service de l'urbanisme de Québec, il est à craindre qu'on les attende encore longtemps!

Pendant 50 ans, après 1912, la rivière Saint-Charles avait été le plus grand égout à ciel ouvert de l'agglomération québécoise. Il a fallu y investir \$18 millions, entre 1965 et 1972, pour rendre à ses berges un semblant de vie et en faire, l'hiver une patinoire, l'été un plan d'eau "canotable".

Le Pyrotector (Smoke Sentinel) 30-77
Vendu à **37⁵⁰** 2 et plus: \$36.00
seulement (plus taxe) chacun
Garantie de remplacement à vie en cas de feu.

PROTECTION DES MEULES inc.
SIEGE SOCIAL: Plaza Laval 2750, chemin Ste-Foy
Tél. 653-6244

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONQUES ACCEPTÉES.
Ajoutez \$1.00 frais d'expédition.

Vente 1/2 PRIX
dans notre section cadeaux
VERRERIE
COUTELLERIE
VAISSELLE
BIBELOTS

Bijouthèque
PLAZA LAVAL
2750, Chemin Ste-Foy, Québec 10
658-0683

Quand le coeur vous en dit...

de Kuyper

gros plan sur le monde

Le centre de gravité de la catholicité s'est déplacé d'Europe vers l'Amérique



Le pape quitte Rome

Jean-Paul II à l'aéroport Léonard de Vinci, à Rome, au moment où il quittait l'Italie à destination de Mexico.

D'après AFP

CITE DU VATICAN — Jean-Paul II a quitté Rome aujourd'hui pour son premier voyage à l'étranger qui le conduira à Saint-Domingue et au Mexique, jusqu'au 31 janvier. Le Saint-Père "couvrira" environ 25,000 kilomètres, soit plus du quart des randonnées de Paul VI, en 15 ans de pontificat.

Jean-Paul II utilise le DC-10 "Dante Alighieri" que pilote le commandant Silvano Palli, 44 ans. L'appareil suit exactement la route de Christophe Colomb pour atterrir à Saint-Domingue, où fut célébrée la première messe sur le nouveau continent en 1494, ce qui explique le choix de l'escale.

Demain, il s'envolera pour le Mexique, où il participera à la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain, le 28 janvier.

La présence à Puebla, au Mexique, pour l'ouverture de la 3e conférence générale de l'épiscopat latino-américain doit manifester avec éclat que le centre de gravité de l'Eglise s'est depuis vingt ans lentement déplacé de l'Europe vers l'Amérique.

Avec 350 millions de baptisés — la moitié des fidèles dans le monde — et 900 évêques de tiers de l'épiscopat mondial, le "Nouveau Monde" est aujourd'hui le seul continent à majorité catholique.

Cette primauté numérique de l'Eglise d'Amérique du Nord et du Sud

est manifeste: deux Américains sur trois (61,9 pour 100) et surtout 9 Latino-Américains sur dix (92 pour 100) sont catholiques, alors que les 261 millions de fidèles européens sont minoritaires (40 pour 100). En Colombie, 96 pour 100 de la population sont baptisés, ce qui en fait la nation la plus catholique du continent. C'est en Amérique centrale que le pourcentage de fidèles est le plus élevé (93,2 pour 100) et particulièrement au Costa Rica (95,8 pour 100) et en République dominicaine (95,1 pour 100). En tout, du nord au sud, 15 pays dépassent la barre des 90 pour 100 de baptisés.

C'est encore ce continent, qui selon l'annuaire statistique de l'Eglise, abrite les deux plus grandes nations catholiques du monde: le Brésil et le Mexique. L'Eglise brésilienne forte de ses 98 millions de fidèles et de son épiscopat le plus nombreux du monde (320 évêques) est la plus puissante du continent.

Les statistiques révèlent deux points noirs: à l'exception du Mexique, le clergé étranger — européen mais aussi canadien — est majoritaire dans le sous-continent et les grands séminaires — les futurs prêtres — sont tombés de 7,122 en 1955 à 6,126 en 1975, soit une diminution de 806 en 20 ans.

Il y a justement 20 ans, en 1958, Jean XXIII avait prophétisé que le catholicisme latino-américain serait "un élément d'un très grand poids pour la vie de l'Eglise tout entière et pour

son avenir". La mesure de cet enjeu

est donnée par l'apreté des luttes qui secouent périodiquement, et notamment aujourd'hui à la veille de la conférence de Puebla, les quelque 22 épiscopats nationaux.

Depuis la conférence de Medellín, en 1968, la scène politique a changé de décor: les civils ont cédé la place aux militaires dans sept pays et ne restent au pouvoir qu'au Mexique, au Costa Rica, en Colombie et au Venezuela.

L'Eglise parfois à son corps défendant, est souvent devenue la seule force d'opposition. La violence n'a d'ailleurs pas épargné le clergé, dont près de 1,000 membres, selon des sources ecclésiastiques, ont été tués, torturés ou emprisonnés en dix ans.

Entre guérillas et dictatures, entre "les chrétiens pour le socialisme" ou les militants des "théologies de la libération" et les généraux chrétiens, l'Eglise est souvent écartelée.

Dans le camp "progressiste", les évêques du Pérou, du Paraguay et surtout du Brésil, veulent être la "voix des hommes sans voix" et réclament justice sociale et participation politique.

En face, les évêques de Colombie, du Mexique et d'Argentine se rangent dans le camp des "conservateurs" emmenés par les archevêques de Bogota et de Guadalajara, les cardinaux Munoz Duque et Jose Salazar.

La guerre de l'ombre a commencé en Ulster

par Ed BLANCHE

BELFAST (AP) — Alan Swift est assis au volant de la voiture bleue en stationnement à l'angle de deux rues. Dans ce quartier du Bogside, il est en plein fief catholique de Londonderry. Sa mission est d'observer la rue: les gens de l'IRA ont préparé un "coup".

A 23 ans, caporal de l'armée britannique, il a jugé plus excitant d'être volontaire pour le travail clandestin. Agent spécial des forces britanniques en Ulster, ce qu'il ignore, c'est que c'est lui que les terroristes ont choisi pour cible. Il mourra sous une grêle de balles, soudain comme une averse de printemps, qui le fera à peine tressaillir sur son siège. Deux tireurs quittent leur cachette dans un garage abandonné et disparaissent.

Swift est la dernière victime de la guerre de l'ombre qui oppose maintenant l'IRA aux agents britanniques, alors que la guerre des rues entre extrémistes catholiques et protestants a diminué d'intensité.

M. Roy Mason, ministre britannique pour l'Irlande du Nord, a annoncé à l'automne dernier que les "opérations secrètes" contre l'Armée républicaine irlandaise étaient intensifiées. Le ministre a expliqué aux Communes qu'un travail "spécialisé", par un petit nombre d'hommes, "est désormais la clé du succès".

Depuis, plusieurs membres de l'IRA ont été tués dans des opérations discrètes et plusieurs dizaines d'autres ont été arrêtés. Les forces spéciales britanniques ont perdu, quant à elles, au moins cinq agents. Plusieurs autres ont été blessés.

Les responsables britanniques notent avec satisfaction, et les hommes de l'IRA le reconnaissent, que ces opérations secrètes de l'armée, appuyées sur un réseau de renseignement massif, sont la principale raison des nombreuses arrestations opérées au cours des derniers mois et d'une diminution très sensible de l'activité terroriste.

Cette action secrète est naturellement entourée de la plus grande

discretion, mais on indique, de source militaire, qu'elle met en jeu l'un des plus grands réseaux de sécurité intérieure du monde démocratique. "Elle est aujourd'hui le facteur le plus important dans la bataille contre le terrorisme", observe un haut responsable de la police.

Dans l'autre camp, un chef de l'IRA "provisoire" a reconnu avec une franchise inhabituelle, dans une interview publiée par un hebdomadaire républicain: "Il devient de plus en plus difficile d'agir impunément, surtout à Belfast qui est plein d'agents secrets britanniques".

Belfast est probablement aujourd'hui la ville la plus quadrillée de l'Occident, avec une chaîne de postes d'observation secrets équipés de la radio, surveillant des milliers de gens 24 heures sur 24.

Un cafetier du quartier de Falls Road, le bastion catholique, M. Joe McKearney, qui était monté inspecter une fuite d'eau dans son grenier, a failli trébucher sur une "base secrète" de l'armée britannique: trois soldats installés sur son toit tenant plusieurs

rues sous leur surveillance.

L'ampleur de l'opération de renseignement, l'utilisation de l'appareil de sécurité avec un minimum de contrôle parlementaire et l'érosion consécutive des droits civils après neuf années de terrorisme ont alarmé certains Britanniques. Ces derniers craignent, en effet, qu'avec l'augmentation de la violence et de la délinquance, avec l'exaspération des conflits sociaux et politiques, les leçons tirées en Ulster soient appliquées un jour en Angleterre même.

L'armée reconnaît le recours aux écoutes téléphoniques. Mais elle est accusée d'autres procédés peu reluisants: chantage pour obtenir des renseignements, coups montés pour discréditer l'IRA dans la population.

Les SAS (Special Air Service) ont été également critiqués pour certaines opérations secrètes, après la mort d'au moins cinq personnes innocentes tuées dans des guet-apens tendus par leurs soins l'an dernier. Si les SAS sont appelés pour tendre les filets, ce sont des "opérateurs" travaillant seuls le plus souvent, comme le jeune Alan Swift, qui assurent la collecte du renseignement.

"Un sale travail, et toujours dangereux", note un capitaine britannique qui dirige un réseau d'agents et d'informateurs à Belfast. "L'IRA ne fait pas de quartier quand elle prend un agent. De plus, il est souvent difficile de distinguer les éléments dangereux des braves gens".

Le capitaine Robert Nairac, des grenadiers d'élite de la garde, était l'un des meilleurs. Il a survécu pendant trois ans à la guerre de l'ombre, mais sa chance a tourné le 14 mai 1977. Six hommes de l'IRA l'ont pris dans un bar. Il s'échappa mais fut repris, torturé pour obtenir des renseignements et, finalement, tué d'une balle dans la nuque.

"Big brother"

Le cerveau des militaires britanniques dans cette lutte est un "big brother" électronique, un ordinateur installé au QG de Lisburn, près de Belfast, qui renferme un luxe extraordinaire de détails sur la moitié au moins des 1,5 million d'habitants de la province.

Ces renseignements comprennent même des données précises sur le

moblier des maisons des suspects, sur leur famille et leurs amis. Plusieurs membres de l'IRA ont été confondus par l'ordinateur: les détails qu'ils ont donnés sur l'homme qu'ils prétendaient être ne correspondaient pas aux précisions que possédait la mémoire électronique sur ces hommes.

Mais l'IRA dispose, de son côté, d'un réseau de renseignement efficace. Lorsque les soldats ont effectué des perquisitions dans des appartements de Belfast dans le quartier chic de Malone Road, ils ont découvert tout un système d'écoute branché sur les lignes militaires et un stock de bandes magnétiques contenant des renseignements dont la découverte a provoqué quelque gêne au QG de Lisburn.

De nombreux hommes politiques affirment avoir des preuves que certains assassins de membres de l'IRA demeurés inexplicables en Irlande du Nord ont été l'oeuvre d'agents britanniques. L'armée nie. Mais la presse britannique et irlandaise a publié des récits d'assassinats commis dans des secteurs où il est très improbable que des tueurs de l'IRA ou de l'extrémisme protestant aient osé s'aventurer.

Une lutte tribale menace de déchirer les Noirs rhodésiens

par Anthony LEWIS

Tous droits réservés

au Soleil et au New York Times

SALISBURY, Rhodésie — La guerre en Rhodésie est entrée dans une nouvelle phase caractérisée par une intensification de la violence, des désordres et de la misère.

Les observateurs estiment que deux développements majeurs se sont produits ces dernières semaines.

1 — Les bases de guérilla extérieures ont notablement, et avec succès, accru leurs opérations. Les guérilleros ont attaqué d'importantes zones stratégiques, tels les dépôts de carburant de Salisbury ainsi que des ponts. Ils contrôlent une grande partie du pays. Ils exercent de terribles pressions sur les fermiers blancs ainsi que sur leurs familles.

2 — Les dirigeants nationalistes noirs de l'intérieur se tourment de plus en plus vers la lutte armée pour livrer leur lutte pour le pouvoir. L'évêque Abel Muzorewa et le révérend Ndabaningi Sithole, membres du gouvernement intérimaire, ont tous deux mis sur pied de véritables armées privées. Les enlèvements et les meurtres sont maintenant monnaie courante.

Les signes de la guérilla sont

partout. Les maisons dans les banlieues de Salisbury sont atteintes par des tirs au mortier. Du centre-ville de la capitale, tôt le matin, on entend distinctement le bruit sourd des explosions.

Aucune route dans le pays n'est sécuritaire à la tombée du jour. Le trafic ne roule que par convois militaires. Le "Rhodesia Herald" publie chaque jour de nombreuses colonnes d'avis de décès et d'homages posthumes à l'égard de victimes de la guerre.

Ian Smith, qui, depuis la proclamation de l'indépendance en 1965, dirige les destinées de la minorité blanche, a récemment admis que les forces gouvernementales étaient incapables de vaincre la guérilla.

Il parlait à cette occasion à une réunion de Blancs à Umtali, dans la région orientale, où les forces de la guérilla sont les plus fortes. En principe, il devait parler du projet de constitution d'un Etat multiracial. Mais ses auditeurs voulaient savoir ce qu'il entendait faire pour protéger leurs vies.

Une femme s'est levée pour affirmer que cinq membres de sa famille ont été tués. "Je suis de tout coeur avec vous. Que Dieu vous bénisse", lui a alors répondu le leader sécessionniste.

Une autre femme a suggéré d'y "aller à fond de train" pour nettoyer le pays "une fois pour toutes

de la guérilla". Smith a répondu qu'il demandait à l'armée ce qu'elle pouvait faire. "Mais si vous venez dans les salles d'état-major et voyez le nombre d'épingles sur les cartes, vous verriez pourquoi c'est difficile."

A un vieillard âgé qui lui suggérait de faire quelque chose pour les gens avant que tous s'en aillent, Smith a répondu que dans certaines régions le processus était déjà en marche. Une victoire totale, a-t-il déclaré, ce n'est plus qu'un rêve.

Le plan de Smith est de tenir une élection générale à laquelle, pour la première fois, tous les Noirs pourraient participer. Le nouveau gouvernement pourrait, dès lors, lancer un appel à l'aide à l'Occident. Le problème est qu'il sera impossible de tenir ce scrutin dans de grandes zones du pays. Smith affirme que le monde entier pourra être témoin de la liberté et de l'honnêteté du scrutin. Néanmoins, peu de personnes croient en cet espoir.

La croissance des armées privées noires est un symptôme de l'effondrement de la vieille Rhodésie. Les armées privées furent à l'origine officiellement décrites comme des récupérations d'éléments de la guérilla par MM. Sithole et Muzorewa. Mais cette explication ne résiste pas à l'analy-

se. La croyance générale est que ces armées sont essentiellement composées de chômeurs de race noire.

Le chef Jeremiah Chirau, membre lui aussi du gouvernement intérimaire, a accusé MM. Sithole et Muzorewa de recruter leurs troupes à partir de leur appartenance tribale.

Une crainte d'ailleurs se répand en Rhodésie, chez les Noirs comme chez les Blancs, celle de voir l'effondrement du régime Smith entraîner une guerre entre Noirs. Cette guerre serait déjà commencée et, en outre, se livrerait à partir des loyautés tribales.

Même les plus instruits des Noirs donnent leur préférence à des politiciens de même origine tribale qu'eux. Ainsi les Shona sont la tribu la plus importante du pays et c'est aux politiciens qui en émanent que vont les sympathies du grand nombre: l'évêque Muzorewa, ou plus vraisemblablement maintenant, Robert Mugabe, leader d'une des organisations de guérilla, à cause de la participation du premier au très discrédité gouvernement intérimaire.

Faire des prédictions au sujet de la Rhodésie serait cependant risqué. Les Blancs ont tenu le coup plus longtemps que prévu et leurs forces armées demeurent encore loyales et efficaces.



L'évêque Muzorewa avec des membres de son "armée"

Menace de grève écartée à la polyvalente de Paspébiac

par Claude
VAILLANCOURT

Les 60 enseignants de la polyvalente de Paspébiac, dans la région de la baie des Chaleurs, ont décidé, mardi soir, de contenir leur élan et de ne pas débrayer malgré le fait que le principal de l'école ainsi que son adjoint soient toujours au poste le jour où prenait fin l'ultimatum lancé par le groupe.

Ce report de l'action vient du fait que la direction de la commission scolaire ait décidé d'endosser pleinement les recommandations de l'enquêteur nommé par le ministre de l'Éducation pour évaluer la situation à l'école polyvalente.

Les enseignants avaient, l'automne dernier, mené une grève de 35 jours ouvrables pour forcer la démission du principal et de son adjoint. Devant l'impasse, le ministre Jacques-Yvan Morin avait délégué M. Jean-Louis Plante, de l'université du Québec à Rimouski, comme enquêteur.

Celui-ci, au terme de ses recherches, recommandait le remplacement des deux directeurs pour une période d'une année en invitant la commission scolaire à leur accorder un congé sabbatique "de ressourcement". Il suggérait à la commission scolaire de nommer aussi un spécialiste en administration scolaire chargé de surveiller l'évolution de la situation tout comme il souhaitait une participation beaucoup plus intensive de la population à la remise en branle de l'école.

Les dirigeants de la commission scolaire se sont rendus aux recommandations du commissaire mais ils exigent que le ministère de l'Éducation défraie les coûts que nécessitera la mise en application des recommandations. Entre-temps, le principal et son adjoint continuent d'assumer leurs fonctions.

La réponse des autorités gouvernementales ne devant pas tarder, les enseignants de la polyvalente ont décidé de donner leurs cours, se réservant ainsi tout jugement sur les actions à venir.

Le conflit avait été ponctué par des interférences judiciaires tout comme il avait été au coeur des préoccupations des différentes associations patronales ou syndicales du Québec.

Ryan seul candidat

MONTREAL (PC) — C'est le 11 février qu'aura lieu l'assemblée d'investiture de M. Claude Ryan à titre de candidat libéral dans la circonscription d'Argenteuil-Deux-Montagnes.

Un porte-parole du Parti libéral du Québec a confirmé que le choix de la date a été arrêté cette semaine.

Pour l'instant, M. Ryan est le seul candidat en lice. L'assemblée aura lieu le dimanche 11 février, à 14 heures, à l'auditorium de la polyvalente Lavigne, à Lachute.

CORRECTIONS

Il s'est glissé quelques erreurs dans notre annonce parue mercredi le 24 janvier, en page A 13 de ce journal. Vous auriez dû lire:

COLA OU GINGER ALE GRAND PRIX BOUTEILLE NON RETOURNABLE	BOUT. 26 OZ LIQ.	.41
DENTIFRICE AU FLUORURE AIM	TUBE 150 ml	1.49
OIGNONS JAUNES PETITS — DU QUEBEC CANADA NO 1	SAC 5 LB	.59

DOMINION

La découverte de l'année chez votre marchand

ZENITH

LE MAGNÉSCOPE À CASSETTE avec prime spéciale

REGARDEZ QUAND ÇA VOUS PLAÎT LES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES QUE VOUS PRÉFÉREZ.

Enregistrez l'émission que vous regardez pour la revoir à loisir. Enregistrez une émission pendant que vous en regardez une autre ou durant votre absence. Réalisez vos propres émissions avec son: mariages, réunions de famille, d'amis, etc. Utilisez la caméra vidéo (optionnelle) pour surveiller les enfants dans la maison.

- TÉLÉCOMMANDE DE PAUSE.
- MINUTERIE ÉLECTRONIQUE INTÉGRÉE.
- TEMPS D'ENREGISTREMENT DE 3 HEURES.

GRATIS!

A l'achat d'un magnéscope à cassette Zenith, votre marchand Zenith vous remettra gratuitement cette étagère pratique pour grouper vos éléments: téléviseur Zenith, magnéscope à cassette Zenith et accessoires optionnels: caméra vidéo, cassettes vidéo Zenith. Votre marchand Zenith se fera un plaisir de vous faire la démonstration du tout nouveau magnéscope à cassette 1979 de Zenith.

Valeur au détail: \$69.95 (pour un temps limité seulement)

VOYEZ VOTRE MARCHAND ZENITH

\$229 COMPLETS SUR MESURE OFFRE SPECIALE

Le printemps prochain sera celui du complet! Soyez prêts. Comme nous le sommes. Revers plus étroits. Nouvelle perspective fente. Pantalons plus droits. Plis-pinces. Vestes croisées, ou bord à bord, non construites ou doublées. Qualité des tissus et de la confection. Un excellent achat signé Holt Renfrew! Le gilet, \$45. Pantalon extra, \$65. Supplément demandé à partir de la taille 47.

HOLT RENFREW
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

ZENITH AMEUBLEMENTS TANGUAY ROND-POINT, LEVIS TEL.: 833-4511	ZENITH GASTON LEVESQUE 100, RUE CHABOT VILLE VANIER, QUE. TEL.: 683-3471	ZENITH MEUBLES RENE DION 2854, 11 ^e AVENUE QUEBEC, QUE. TEL.: 623-3826	ZENITH AMEUBLEMENTS TANGUAY 535, BOUL. STE-ANNE BEAUPORT TEL.: 667-6282	ZENITH motel television inc. 2750, CHEMIN STE-FOY TEL.: 651-9110
ZENITH Zuèlre Electronique Ltée 621, ST-JEAN, QUEBEC TEL.: 529-9261	ZENITH P.-E. LABRANCHE 11133, BOUL. STE-ANNE BEAUPRE TEL.: 827-2975	ZENITH JEAN-PAUL CHABOT INC. ST-CHARLES CTE BELLECHASSE TEL.: 887-3495	ZENITH LUCIEN DION RADIO & TV 142, RUE ST-THOMAS DISRAELI, QUE. TEL.: 449-2700	ZENITH TREMBLAY & BERGERON 6975, BOUL. H.-BOURASSA CHARLESBOURG, QUE. TEL.: 626-1102
ZENITH ROLAND MORIN INC. 371, RUE LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP, QUE. TEL.: 862-2167	ZENITH PAUL QUELLET ST-ALEXANDRE KAMOURASKA, QUE. TEL.: 495-2104	ZENITH LAMOthe TV SERVICE 317, BOUL. CENTENAIRE ST-BASILE, CTE PORTNEUF TEL.: 329-2243	ZENITH SERVICES DE TELEVISION G. BOURGEOIS INC. 822, RUE BOSSE HAUTERIVE, CTE SAGUENAY TEL.: 589-2383	ZENITH MEUBLES VILLE VANIER 1068, 3 ^e AVENUE QUEBEC, QUE. TEL.: 681-5372
ZENITH MEUBLES JUDES ROSS INC. 1545, JACQUES-CARTIER MONT-JOLI, CTE RIMOUSKI TEL.: 773-4361	ZENITH GASTON MARIER INC. 398, ST-ETIENNE LA MALBAIE, QUE. TEL.: 665-3324	ZENITH CENTRE ELECTRONIQUE DE STE-PERPETUE ENR. 175, PRINCIPALE STE-PERPETUE, L ISLET TEL.: 359-3357	ZENITH LES ENCHERES CHERRIER (1976) LTEE. 183 OUEST, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI, QUE. TEL.: 723-7375	ZENITH EDMOND DESCHENES LTEE 30 NORD, RUE DUQUEN ALMA, QUE. TEL.: 662-6545
ZENITH BRERO TV 839, RUE PAINCHAUD QUEBEC, QUE. TEL.: 681-5687	ZENITH NORMAND NATALE TV ENR. VALLEE-JONCTION BEAUGE TEL.: 263-5387	ZENITH ELECTRONIQUE DIONNE INC. C.P. 127 ST-PHILIPPE-DE-NERI KAMOURASKA, QUE. TEL.: 498-2954	ZENITH EUGENE BERNIER ST-FABIEN RIMOUSKI, QUE. TEL.: 869-2049	ZENITH MEUBLES G. MORISSETTE ST-LEON-DE-STANTON CTE DORCHESTER, QUE. TEL.: 642-2010
ZENITH LEONARD LABRECQUE MEUBLES 268, RUE PRINCIPALE ST-GERVAIS, BELLECHASSE TEL.: 687-3323				

"c'est la vente"

du 3 au

6 DERNIERS JOURS



NOS ENTREPOTS REGORGENT DE MEUBLES, APPAREILS VALEUR DE PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS. FUTURS DU MILLION. MISE DE COTE SANS FRAIS ADDITIONNELS



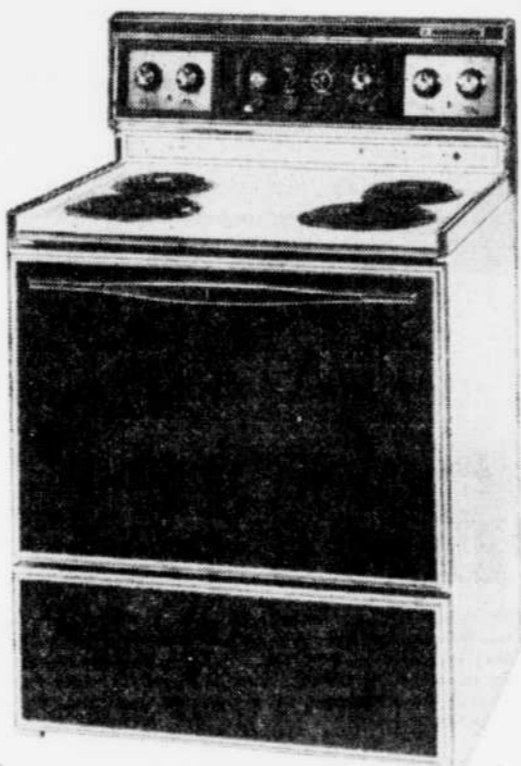
Refrigerateur BELANGER
Sans givre, 16.3 pi. cu.

Modèle BF-1619 DBI avec étagères en porte-à-faux, garde-viande et compartiment à beurre.



Vous aimerez votre

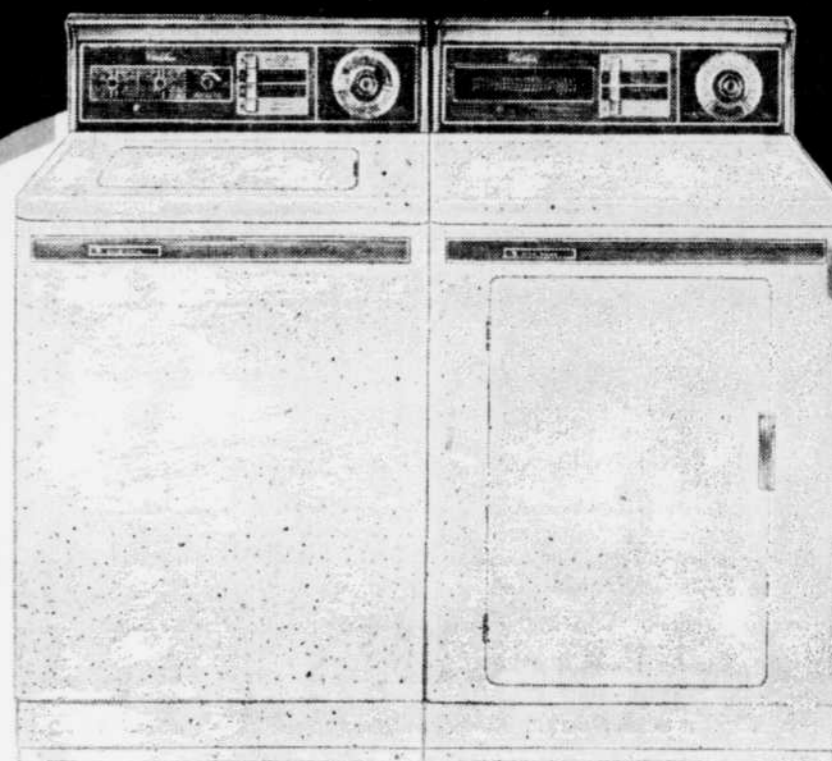
BELANGER "ETOILE DE NUIT"



Cuisinière

BELANGER "Bon Appétit" de luxe

Modèle BB-4716 TBI avec panneau de contrôle automatique, thermomètre à viande et table de cuisson amovible.



Laveuse & sècheuse

BELANGER

Tableau de commande attrayant, sélecteur de niveau d'eau, agitateur à action multiple, fonctionnement silencieux, construction robuste. Disponibles en rouge coquelicot, amande, jaune et blanc.

GARANTIE LAVEUSE-SECHEUSE

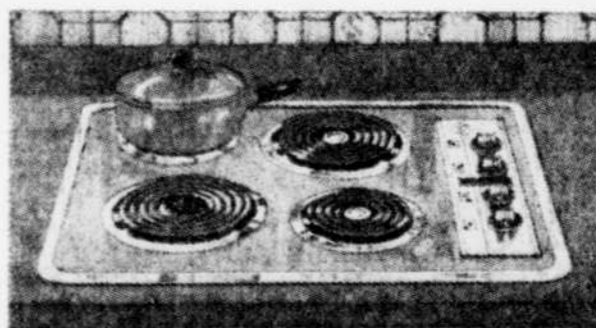
- Laveuse automatique: Garantie de dix-huit mois sur les pièces et la main-d'œuvre. En plus, garantie additionnelle de douze mois sur toutes les pièces, à l'exception de la transmission. La transmission est garantie pour cinq ans, plus une garantie additionnelle de cinq ans appliquée selon un taux décroissant.
- Sècheuse automatique: Garantie de dix-huit mois sur les pièces et la main-d'œuvre. Plus une garantie additionnelle de douze mois sur toutes les pièces.
- Lave-vaisselle: Un an de garantie sur toutes les pièces. Un an de garantie sur la main-d'œuvre.



Four encastré

BELANGER

Modèle 2929B 30" autonettoyant pyrolytique, élégante porte en verre noir, tournebroche, minuterie automatique, horloge, poignée en teck.



Surface de cuisson

BELANGER

Modèle U-3028N avec éléments de surface détachables et réglables à volonté. Élément de 8" ultra-rapide.



GAGNEZ UN VOYAGE DE MILLIONNAIRE

UNE CROISIERE D'UNE SEMAINE DANS LES CARAIBES

toutes dépenses payées pour 2 personnes
Obtenez un coupon de participation avec chaque

'100 d'achat

BEAUPORT

535, BOUL. STE-ANNE

667-6282



2 MAGASINS

du million"

ameublements Tanguay INC

31 janvier

6 DERNIERS JOURS



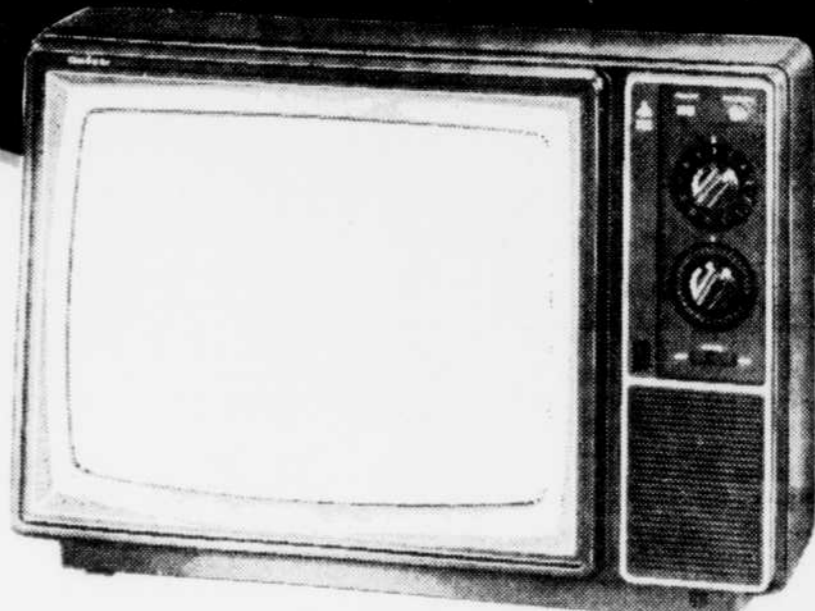
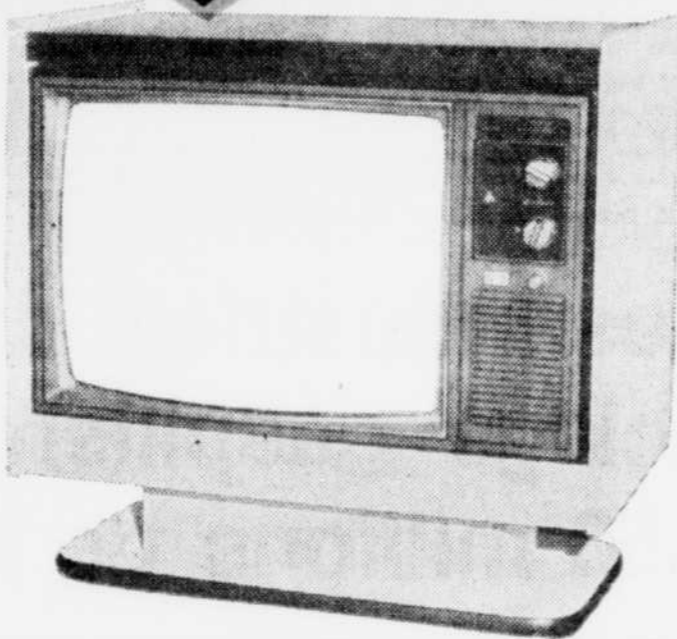
LA CORPORATION
DES MARCHANDS
DE MEUBLES
DU QUÉBEC

ELECTRIQUES, TELEVISEURS DE TOUTES SORTES D'UNE MARIÉS, PROFITEZ DES AUBAINES DE LA VENTE AUX PRIX DE CETTE VENTE.

TELECOULEUR 26"

Quasar

Modèle WT9400QS avec
base blanche.
QS0026T.
Blanche et noyer.



TELECOULEUR 20"

Quasar

Modèle WT5922W

Châssis tout transistorisé
"mini-entretien", lampe-
écran à canon linéaire,
accord précis de syntonisation
automatique.

\$499⁹⁵

TELEVISEUR 26"

Quasar

Modèle WU9424QS
Style colonial américain,
 finition façon érable sur
 placage de bois franc et
 matériaux similibois.
 Avec roulettes dissimu-
 lées.

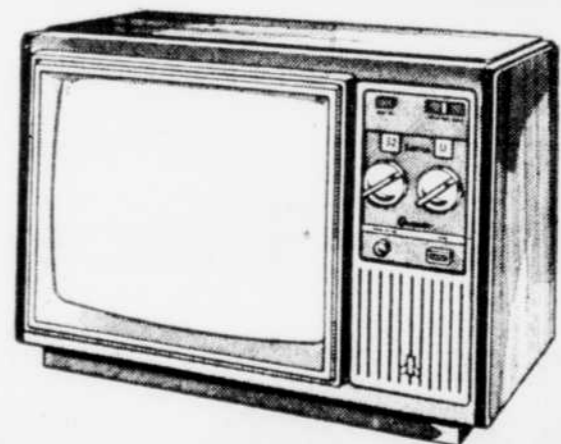


TELECOULEUR
14"

Quasar

Modèle WP3832QW

Modèle de table de style sobre. Syn-
tonisation de la couleur à un bouton,
 chiffres de canaux éclairés et com-
 mande de netteté. Coffret plastique
 façon noyer, très résistant.



**GARANTIE DE 3 ANS
100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE**

- Service d'ébénisterie à domicile
- Service à toute épreuve
- Service effectué par 10 électroniciens Tanguay
- Achetez aujourd'hui ... Nous livrerons demain (excepté les commandes spéciales).

TIRAGE DU VOYAGE

le 1er février
1979
à 9h p.m.
à notre
magasin de
Beauport.



meublements Tanguay INC

LEVIS

PLAGE TANGUAY, ROND-POINT DE LEVIS

833-4511



POUR MIEUX VOUS SERVIR

économie

Situation critique pour les Chantiers Davie

par Pierre PELCHAT

La situation demeure critique pour les Chantiers Davie de Lauzon même si tout n'est pas perdu dans le projet de construire une deuxième plate-forme de forage au coût de \$23 millions.

En effet, au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, le président des Chantiers Davie, M. Louis Rochette, a confirmé que des négociations se poursuivaient avec d'autres acheteurs potentiels bien qu'un premier groupe, dont l'identité n'a pas été révélée, n'ait pas donné suite à sa lettre d'intention de passer une commande à l'entreprise de la Rive-sud.

Aux termes de l'entente avec les Chantiers Davie, le groupe en question avait jusqu'à jeudi dernier pour passer une commande ferme pour la construction de cette plate-forme de

forage, la deuxième qui serait construite aux chantiers navals de Lauzon. Or, il semble que ce groupe n'ait pu obtenir le contrat de forage convoité les forçant donc à renoncer à commander cette plate-forme.

Toutefois, l'entreprise propriété du groupe Soconav est loin d'être au bout de ses peines bien que d'autres clients possibles aient été approchés. Dans moins d'une semaine, la subvention fédérale à la construction navale tombera de 20 à 10 pour 100 du coût total de construction.

"On a déjà de la difficulté à décrocher un contrat avec un subside de 20 pour 100", a indiqué M. Rochette. Cette coupure dans l'aide financière du fédéral arrive à un moment où l'industrie de la construction de bateaux à travers le monde est dans un état de crise qui devrait durer encore deux ans selon certains experts.

Toutefois, d'après le chef de la direction des Chantiers Davie, il n'est pas impossible qu'Ottawa revienne sur sa décision et maintienne la subvention à 20 pour 100 pour un certain temps.

Rebondissement

D'autre part, l'affaire des bateaux-passeurs du Saguenay vient de connaître un nouveau rebondissement. Le gouvernement québécois songe à la possibilité d'octroyer aux chantiers maritimes de Lauzon le contrat de construction d'un traversier qui fera la navette entre Montmagny et l'Île-aux-Grues sans aucun appel d'offres. Des négociations seraient entreprises directement avec les Chantiers Davie.

Or, jusqu'ici, aucune décision définitive sur cette possibilité n'a pas été prise, même si le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a lui-même avancé cette possibilité.

On remarque que cette affirmation du ministre survient quelques jours après le tollé de protestations venant principalement du syndicat des travailleurs des Chantiers Davie qui a dénoncé l'adjudication du contrat de \$9,5 millions par le gouvernement québécois à Marine Industrie de Sorel, une société d'Etat, pour la construction de deux traversiers et ce, au détriment des Chantiers Davie.

Au cabinet du ministre Lessard, on a confirmé qu'on étudiait la possibilité de négocier directement avec l'entreprise de Lauzon pour la construction du bateau-passeur de l'Île-aux-Grues dont le coût est estimé entre \$1,5 et \$2 millions. "Ca ne veut pas dire que parce qu'il y a beaucoup de chômage aux Chantiers Davie, le gouvernement

québécois va donner le contrat à ce chantier maritime", a affirmé un porte-parole du cabinet du ministre des Transports.

"Il est possible que le gouvernement tienne compte de facteurs socio-économiques", a-t-on ajouté. Cependant, tout cela sera soumis pour approbation au Conseil des ministres qui sera appelé à trancher la question.

Donc, les chantiers maritimes de Lauzon sont loin d'être assurés d'obtenir cette maigre commande qui ne sera placée qu'à la mi-année. De l'avis de M. Rochette, "le gouvernement essaie de calmer l'opinion publique".

"Pour un gouvernement qui se vante d'être transparent, il est très opaque dans le contrat de \$9,5 millions", a commenté M. Rochette.

Démenti

Par ailleurs, le président des Chantiers Davie a catégoriquement démenti les prévisions établies par un quotidien de Montréal voulant que les ventes du constructeur naval augmentent de 50 pour 100 en 1979, passant de \$50 à \$75 millions.

"Ces prévisions sont inexactes", a soutenu M. Rochette. Selon ces prédictions compilées en collaboration avec le bureau de la statistique du Québec, on anticipe même une augmentation de la main d'oeuvre de 1,500 à 2,000 travailleurs au cours des douze prochains mois.

Si d'autres contrats ne sont pas obtenus d'ici le mois de juin, des mises à pied massives semblent inévitables.

Comment retirer des fonds de votre REER



marcel boutin
épargne-retraite

Vous pouvez effectuer des retraits entiers ou partiels en tout temps avant votre retraite. Cependant, les sommes des placements à capital et intérêts garantis ne sont généralement disponibles qu'à l'échéance des périodes choisies pour ces placements.

Il importe aussi de souligner que toute somme retirée d'un REER doit être ajoutée à votre revenu imposable pour l'année au cours de laquelle elle est reçue. Le montant d'impôt, s'il y a lieu, que vous devrez payer dépendra de votre situation fiscale pendant ladite année. Par ailleurs, les sommes ainsi retirées de votre REER ne sont pas admissibles à l'exemption de \$1,000 pour intérêts et dividendes.

En vertu de la loi, une partie de toute somme globale retirée de votre régime doit être déduite du montant que vous recevez et envoyée par le fiduciaire de votre REEL à Revenu Canada, Impôt. Le ministère du Revenu du Québec a publié récemment un guide de déductions à la source qui prévoit une retenue de 13 pour 100 dans le cas de paiements forfaitaires d'un REER de \$5,000 au plus et une retenue de 20 pour 100 dans le cas de montants en sus de \$5,000. Au fédéral, la retenue varie entre 5 et 15 pour 100 selon les revenus de l'année.

Cette déduction à la source est considérée comme un paiement par anticipation de l'impôt que vous devrez peut-être éventuellement payer au moment de soumettre votre prochaine déclaration d'impôt sur le revenu. Une partie ou la totalité de cette retenue d'impôt à la source vous sera peut-être remboursée lorsque vous produirez votre déclaration d'impôt dépendant évidemment de votre situation fiscale pour l'année en question.

Vous pouvez aussi suivre l'exemple de certains

investisseurs qui ont plus d'un REER pour pouvoir en faire annuler un au besoin. Notons que l'annulation d'un REER n'affecte pas les autres. Cependant, vous devrez payer des frais additionnels s'il y a plusieurs petits régimes à votre nom.

Décès avant l'échéance du régime

Dans le cas du décès d'un contribuable avant l'échéance de son régime enregistré d'épargne-retraite, le remboursement des primes (le capital et les intérêts accumulés) sera inclus dans le revenu du contribuable décédé si le bénéficiaire n'est pas son conjoint.

Les fonds du régime d'un contribuable décédé ne pourront donc pas être transférés à un autre REER ou servir à l'achat d'un contrat de rente à versements invariables si le bénéficiaire n'est pas le conjoint de la personne décédée.

Aux fins de l'impôt sur le revenu du Québec, ce genre de remboursement de primes est inclus dans le revenu du bénéficiaire, que ce soit son conjoint ou non. Si le bénéficiaire est le conjoint, ces fonds peuvent être transférés par le conjoint dans un autre régime enregistré d'épargne-retraite ou servir à l'achat d'un contrat de rente à versements invariables.

Pour atténuer l'impact fiscal

Des modifications ont été proposées dans le budget fédéral du 16 novembre 1978 afin d'alléger le fardeau fiscal qui existe lorsque les prestations en vertu d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) sont dévolues à un mineur ou à des enfants ou petits-enfants invalides à la suite du décès des deux conjoints.

Les sommes ainsi laissées aux survivants seront imposées entre leurs mains plutôt qu'entre les mains des parents décédés. A moins que le dépendant ne soit invalide, le revenu transmis sera limité au produit obtenu en multipliant \$5,000 par le nombre d'années à venir avant que la personne à charge n'atteigne l'âge de 26 ans. Un montant reçu par un enfant à charge sera admissible à l'achat d'un contrat de rente à versements invariables.

Demain: Vous pouvez gérer votre propre REER.

Le gouvernement fédéral accélère son programme de réparations de navires

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense a fait savoir aux Communes, hier, que le gouvernement fédéral accélérerait son programme de radoub, afin de conserver l'emploi des ouvriers des chantiers navals dans les régions où le taux de chômage est élevé.

M. Barney Danson a ajouté que le cabinet avait approuvé la réparation hâtive de bâtiments des ministères des Pêcheries et des Transports, en plus de ceux de son propre ministère.

M. Danson répondait au député

créditiste Adrien Lambert, qui s'était plaint du taux élevé de chômage dans la région de la Gaspésie.

M. Lambert avait signalé qu'il existait des chantiers navals dans sa circonscription de Bellechasse et qu'il réclamait depuis longtemps que le gouvernement fasse quelque chose pour cette industrie.

Le député avait réitéré sa demande de construction de navires, afin que le Canada possède sa marine marchande.

M. Danson a promis de fournir plus tard plus de détails, dont le nombre de vaisseaux en réparation et les endroits où se trouvent les chantiers navals concernés.

Un porte-parole du ministère de la Défense a déclaré plus tard qu'il n'avait qu'un seul bâtiment en réparation, soit le HMS Preserver, un navire d'approvisionnement de 22,000 tonnes de la côte Est.

On n'était pas en mesure de fournir des détails dans les autres ministères.

Les industriels du sciage gaspillent pour \$50 millions de bois par an

par Pierre PELCHAT

Les industriels du sciage du Québec gaspillent pour au moins \$50 millions de bois par année en raison de leur inefficacité ou de leur incompétence.

C'est ce qu'a soutenu, hier, à Québec, M. René Barry, du ministère des Terres et Forêts (MTF) lors d'un colloque sur la production d'énergie à partir des résidus de bois. Ce séminaire a été organisé par l'Association des manufactu-

riers de bois de sciage du Québec (AMBSQ) et le Laboratoire des produits de l'Est.

"Le résultat de l'inertie des industriels du sciage se traduit par un gaspillage de matière ligneuse que l'on peut situer au niveau moyen de 10 pour 100 de la quantité de bois qui entre dans les scieries", a affirmé M. Barry.

En plus de ces pertes dues au mauvais ajustement de la machinerie, la non-utilisation des écorces par l'industrie est une autre im-

portante source de gaspillage selon le représentant du MTF.

D'après M. Barry, la valeur calorifique de ces pertes représente 103 millions de gallons d'huile. "Un calcul fort simple nous permet de constater que nous sommes en face d'une hémorragie dépassant les \$50 millions et atteignant peut-être \$60 millions", a-t-il avancé, si on tient compte qu'un gallon d'huile à chauffage coûte environ 50 cents.

"La culpabilité est accentuée par le fait que le secteur responsable de ce gaspillage reçoit son approvisionnement des richesses naturelles du domaine public", a émis M. Barry.

En outre, il trouve inconcevable que les industriels du sciage ne tentent pas d'éliminer ces pertes qui peuvent être en partie évitées lors du sciage des billes en usine. Dans le cas des copeaux qui sont maintenant utilisés dans la fabrication de la pâte par les industries papetières, M. Barry considère que les industriels du sciage ont été "profiteurs mais non novateurs" n'ayant pas cherché à trouver de nouvelles utilisations pour ces résidus alors qu'on devait payer pour s'en débarrasser auparavant.

"Les industriels du sciage semblent se satisfaire d'être à la remorque de l'initiative des autres secteurs pour trouver un usage pour leurs résidus", a-t-il commenté.

Il a également dénoncé le gaspillage de matière ligneuse dans l'industrie des pâtes et papiers. "Il apparaît que les sociétés papetières attendent d'être au pied du mur avant de passer à l'action dans le domaine de l'évolution technologique", a affirmé l'expert du MTF.

Par contre, il s'est réjoui de l'initiative d'un industriel du sciage (Forex) qui s'est lancé dans la fabrication de panneaux particules à partir de résidus de bois. Pour conclure, il a fortement incité les industriels à utiliser davantage leurs résidus.

De l'avis du directeur du service des énergies nouvelles au gouvernement québécois, M. Gilles Saint-Hilaire, les utilisateurs de déchets de bois doivent être assurés d'avoir des approvisionnements en matière ligneuse avant d'acheter des équipements pour produire de l'énergie à partir de ces déchets.

"Vous n'achetez pas des équipements sans avoir au préalable des contrats fermes d'approvisionnement en résidus pour cinq ou 10 ans", a soutenu M. Saint-Hilaire devant quelque 60 participants à ce colloque.

D'autre part, selon un représentant des Laboratoires des produits de l'Est, M. Claude Gendreau, les moulins de sciage peuvent s'auto-suffire pour combler leurs besoins énergétiques en utilisant leurs résidus de sciage.

Pour sa part, M. Jean-Marie Saint-Laurent de la compagnie de bois de Luceville, près de Rimouski, est venu démontrer la rentabilité d'un projet de brûler des écorces pour produire de l'énergie.

Les économies d'énergie réalisées avec l'emploi des écorces comme combustible dans l'usine thermique permettront de récupérer l'investissement en machinerie dans une période de trois ans et demi.

La chaleur produite par la combustion des écorces servira à sécher le bois et à chauffer ultérieurement l'usine de sciage. Cette nouvelle fourniture devrait fonctionner dans deux semaines.

Hôtels CN-Service de réservations instantanées.

Au Canada, appelez-nous sans frais au

800-268-8136

pour réserver instantanément à l'un des excellents hôtels ci-dessous.

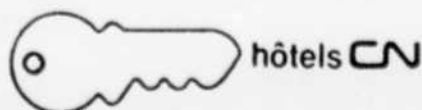
Les hôtels du CN:

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver

Administration Hilton Canada

D'autres grands hôtels:

Le Hilton de Québec, Québec
Aéroport de Montréal Hilton, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton, Toronto
The Bessborough, Saskatoon
The International, Calgary



vendredi soir, surveillez le ciel de Québec

LUMIAR

Air-Caméra Ltée - 651-7191, en collaboration avec LE SOLEIL

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent le valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Table listing various mutual funds (e.g., MIF Group, Alcan, Bell) with columns for fund name, price, and change.

LES SUPERMARCHÉS DOMINION LIMITEE



L'honorable Clarence L. Gosse

Les Supermarchés Dominion Limitée sont heureux d'annoncer la nomination de l'honorable Clarence L. Gosse au Conseil d'administration de la Compagnie.

Trudeau De récentes hausses de salaires pourraient aggraver l'inflation

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré hier aux Communes que de récentes hausses de salaires pourraient aggraver l'inflation et il a mentionné en particulier celles d'employés de banques.

ont provoqué des huées du NPD dont le chef, M. Ed Broadbent, a demandé au premier ministre de qui il voulait parler puisque les employés de banque sont parmi les moins payés au pays.

L'échange est survenu alors que M. Broadbent critiquait la Banque Toronto-Dominion pour sa récente hausse du taux d'intérêt de 18 à 21 pour cent sur les soldes impayés de sa carte de crédit Chargex.

Si le chef du NPD veut changer la loi des banques, il doit d'abord déposer au comité parlementaire des finances qui précède l'étude du projet d'une nouvelle loi des banques.

quelles hausses de salaires M. Trudeau avait parlé.

A son avis, les règlements de salaires ne doivent pas prévoir des hausses de plus de 7 ou 7,5 pour cent si l'on veut contenir l'inflation qui atteignait l'an dernier environ 9 pour cent, soit plus que les six pour cent prévus par le gouvernement. Toutefois, le taux annuel baissait à 8,4 pour cent en décembre.

Il a ajouté qu'il soulèverait cette question lorsqu'il rencontrera vendredi 18 hommes d'affaires importants, y compris des banquiers.

M. Trudeau a répondu qu'il ne pouvait se souvenir de règlements précis mais a ajouté que si les hausses de salaires dépassaient 10 pour cent, l'inflation s'aggraverait.

Disant que d'autres grandes banques ont annoncé leur intention de faire de même, M. Broadbent a demandé à M. Trudeau d'intervenir, au besoin par la loi.

Hors des Communes, le ministre du Travail, M. Martin O'Connell, a déclaré qu'il ne savait pas exactement de

Vohl effectue une percée dans le Mid-west américain

par Pierre MARTEL

Deux ans après sa première percée sur le marché américain, soit dans l'Etat de New York, le distributeur exclusif des souffleuses à neige Vohl, Richard Piché Inc., vient de réussir une autre percée. Cette fois, il s'agit du Mid-west américain.

En effet, Richard Piché Inc., une entreprise de Cap-Santé, vient de vendre deux souffleuses à neige Vohl à la ville de Chicago. Les souffleuses seront utilisées à l'aéroport le plus achalandé au monde, l'aéroport O'Hara.

La transaction est survenue à la suite d'un effort marqué du distributeur de Cap-Santé. Le 16 janvier 1979, alors que Chicago venait d'essuyer une tempête de neige inhabituelle, Richard Piché Inc. dépeçait deux souffleuses à neige et une équipe de cinq hommes afin de démontrer la supériorité technique de son équipement.

Après une semaine de travail, les autorités municipales de Chicago prenaient la décision d'acquiescer les deux véhicules. Selon un communiqué du conseiller économique de la délégation du Québec à Chicago, M. Harold Mailhot, la décision de la ville de Chicago laisse présager une percée importante pour le produit québécois dans le mid-west américain.

options (transigées)

Cours de clôture de toutes les options. Un contrat d'option représente 100 actions. Les titres sous-jacent ont le prix d'émission.

Table of option transactions with columns for symbol, price, and change.

Table of option transactions with columns for symbol, price, and change.

Table of option transactions with columns for symbol, price, and change.

UNE RETRAITE CONFORTABLE, DE L'ÉPARGNE PROFITABLE.

Advertisement for L'Épargne-Retraite de la Caisse Populaire, featuring an illustration of an hourglass and text describing the benefits of the program.

dividendes

par la Presse Canadienne. Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire. Abitibi Paper Co., correction: actions priv. A 7,7 pour cent, inscr. le 1er fév., et non pas le 15 fév. comme annoncé précédemment.

Table listing dividends for various companies like Abitibi, Alcan, Bell, etc.

Advertisement for La Banque Royale du Canada, Dividende no 366, with details on dividend payments and interest rates.

Standard Oil Co. Indiana, 75 cents, en devises américaines, 10 mars, inscr. le 7 fév. Pennington's Stores Ltd., 11,877 cents, 2 av., inscr. le 15 mars.

Pacific Petroleum Ltd. par Petro-Canada Inc. (une filiale appartenant indirectement en propriété exclusive à Petro-Canada) Contre espèces au prix de \$65.02 (Can.) par action

Table listing various bonds (obligations) with columns for issuer, date, and price.

Pitfield Mackay Ross Limitée Wood Gundy Limitée Greenshields Incorporée. Advertisement for investment services.

en un clin d'oeil

Toute nouvelle dépréciation du dollar canadien risque d'aggraver l'inflation (Gerald Bouey)

Selon M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, toute nouvelle dépréciation du dollar canadien risque d'aggraver l'inflation. Hier, devant le comité sénatorial des affaires bancaires, il a fait remarquer à ce sujet que c'était la principale raison pour laquelle la Banque centrale avait décidé dernièrement de porter le taux d'escompte au niveau record de 11,25 pour cent. Même si cette décision lui a été pénible, il estime qu'elle était nécessaire, quand bien même elle devait entraîner inévitablement une hausse des prix et des coûts.

Le dollar canadien sous 84 cents

Le dollar canadien est retombé à moins de 84 cents dans le marché interbancaire, hier. Il a clôturé à 83,96 cents, soit une perte de 13-100 sur le cours de clôture de la veille.

Les cambistes estiment que la chute de notre devise n'a pas eu de graves conséquences. Selon un banquier montréalais, la publication des chiffres du commerce extérieur prévue pour vendredi pourrait influencer la position actuelle du dollar.

Lang rejette l'idée d'une marine marchande canadienne

Dans un énoncé de politique publié hier, le ministre fédéral des Transports a rejeté l'idée de créer une marine marchande canadienne. M. Otto Lang a plutôt décidé de continuer à se fier aux navires étrangers pour les transports commerciaux, expliquant qu'une marine marchande canadienne coûterait trop cher. Le Congrès du travail du Canada s'était joint aux propriétaires de bâtiments pour réclamer une marine marchande, parce que le pays dépend énormément du com-

merce international. Moins de un pour cent des exportations canadiennes, qui se sont élevées à 120 millions de tonnes l'an dernier, ont été faites dans des vaisseaux canadiens.

Croissance canadienne: pas plus de 4% en 1979, selon l'OCDE

Selon le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), M. Emile van Lennep, le taux de croissance de l'économie canadienne ne devrait pas excéder quatre pour cent en 1979. M. Van Lennep, qui effectue actuellement une tournée au Canada et qui a rencontré plusieurs membres du Cabinet fédéral, a indiqué que son organisation ne possède aucune indication à l'effet que le taux de croissance soit inférieur à quatre pour cent.

Consommateurs plus optimistes

Les consommateurs sont généralement plus optimistes au sujet de leur situation financière qu'ils ne l'étaient il y a un an, a déclaré le Conference Board du Canada, hier. Toutefois, cette organisation fait remarquer que son sondage trimestriel sur les intentions d'acheter des consommateurs, effectué en novembre, révèle que le public demeure pessimiste à propos de l'inflation et du chômage. Les intentions d'acheter au cours du prochain semestre ont baissé par rapport au sondage de septembre.

Le cours de l'or grimpe à Paris

Les cours de l'or se sont envolés hier, notamment à Paris où un nouveau record historique a été

atteint, alors que le dollar et les principales devises restaient stables sur les marchés des changes. Si les précédentes flambées du métal jaune étaient liées aux accès de faiblesse du dollar, le mouvement actuel semble résulter de l'annonce de la réévaluation du rand sud-africain. Cette décision aurait pour conséquence mécanique une hausse du prix, exprimé en dollars, de l'or produit en quantité dans ce pays.

Dinde: l'Alberta accuse le Québec d'intransigeance

C'est en accusant le Québec d'intransigeance que l'Alberta a annoncé sa décision, hier, de se retirer de l'agence canadienne de mise en marché de la dinde. L'Alberta a même menacé de se retirer des agences de mise en marché des produits laitiers et des oeufs, toujours à cause du Québec.

Bell Canada: 37% plus de profits

Bell Canada a annoncé, hier, une hausse de 37 pour cent du bénéfice consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 1978, et qui s'établit à \$395,1 millions, soit \$8,01 par action. Pour le dernier trimestre, le bénéfice chiffre \$120,4 millions, soit une hausse de 49 pour cent par rapport à la même période de 1977. Le bénéfice par action est de \$2,43 au lieu de \$1,67.

Northern Telecom a vendu pour \$1,5 milliard

Northern Telecom a vendu pour \$1,5 milliard de produits en 1978, comparativement à \$1,22 milliard l'année précédente. Ses profits se sont élevés à \$100,7 millions ou \$3,55 l'action comparativement à \$85,3 millions ou \$3,22 l'action en 1977.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Demandés immédiatement
DEBOSSSEURS
CLASSE A ou B
Bonnes conditions de travail, avantages sociaux habituels.
Automobiles Inc.
1240, boul. Charest ouest
Demandez M. J.P. Ferland
Buick - Pontiac - Cadillac

REPRESENTANT(E) DES VENTES
Un(e) représentant(e) des ventes dynamique est recherché(e) pour la province de Québec, pour une manufacture de literie progressive et prestigieuse.
LITERIE GEDDINGS LTEE
396, rue St-Vallier, Granby, Qué., J2G 1Y1
TEL: Granby: 378-7941 - Montréal: 861-7689

CARRIERE DANS LA VENTE
Notre compagnie, Elisa Kendys Inc., en pleine expansion, recherche, pour Québec et environs, 2 représentant(e)s possédant ambition, sérieux(ses) et honnêtes et désireux(euses) de réussir.
Pour rendez-vous, appeler après 18h00, jeudi, et demander M. Marcel Fortin à:
872-9831

REPRESENTANTS(ES)
Compagnie d'équipement recherche représentants(ES) dynamiques, pour location et vente d'équipement de construction.
658-0338

INGENIEUR DEMANDE
Notre firme, spécialiste en l'étude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux, recherche un ingénieur pour prendre charge des opérations d'une succursale dans la région de la Mauricie.
— Expérience minimale pertinente: 3 ans.
— Possibilité réelle d'association immédiate pour la personne qualifiée.
Faire parvenir curriculum vitae (confidentiel) à:
C.P. 295, Limoilou Québec, Qué. G1L 4V8

SECRETARE
Notre firme professionnelle recherche une personne avec beaucoup d'initiative pour le poste de secrétaire principale.
QUALIFICATIONS: Minimum 3 ans d'expérience; expérience sur dictaphone; bonne connaissance de l'anglais.
Salaire suivant qualifications. Envoyer curriculum vitae à:
SAMSON, MONAGHAN
1256, St-Cyrille ouest, Québec, Qué. G1S 1W2

COMMIS - LABORATOIRE DE PHARMACIE
Poste permanent, district de Loretteville. Bénéfices attrayants.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Secondaire V complété avec diplôme.
— Doit dactylographier un minimum de 45 mots/minute.
— Expérience minimale d'un an de travail dans un laboratoire d'ordonnances.
Veuillez prendre rendez-vous en téléphonant, entre 10h00 et midi, à:
M. Maurice Lemieux - 529-5741

CONSEILLÈRE(ER)-VENDEUSE(EUR) DE COSMÉTIQUES
Poste permanent, revenus attrayants, travail au Centre-Ville.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Secondaire V complété avec diplôme.
— Expérience obligatoire de la vente ou détail de produits cosmétiques.
— Personnalité distinguée et présentation soignée.
Toute application doit contenir le récit détaillé de tous les emplois précédents. Seules les applications reçues avant le 1er février seront considérées.
Ecrire à: Dept 9288 - Le Soleil 390, St-Vallier est, Québec, Qué., G1K 7J6

SAILLANT INC.
Distributeur plomberie - chauffage - électricité - aqueduc recherche
ASSISTANT-CHEF-EXPEDITEUR
Solide expérience requise dans l'expédition et la réception. Aussi aptitudes pour diriger du personnel. Salaire selon compétence.
Pour rendez-vous, communiquer avec:
Jos Paré - 688-9412
Toute demande sera traitée confidentiellement.

SECRETARE-RECEPTIONNISTE
Compagnie d'informatique recherche une(un) secrétaire-réceptionniste.
QUALIFICATIONS REQUISES:
Dactylographie et devra être bilingue.
Salaire selon expérience.
Communiquer avec: Madeleine Roy-Desrochers.
SDL/DATACROWN, 875 boul. Charest ouest Québec, Qué. G1N 2C9 — Tél.: 683-3645

ESTIMATEUR
Entreprise oeuvrant dans le domaine de la climatisation, ventilation et chauffage est à la recherche d'un estimateur.
LES TACHES: Faire des soumissions
Préparer les listes de matériaux à commander.
Faire des plans.
EXIGENCE: Personne d'expérience de préférence.
SALAIRE: A discuter selon l'expérience et la compétence de la personne choisie.
Pour rendez-vous, communiquer avec:
Gaëtan Leconte - 837-2965
DANEAU CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
585, route Trans-Canada, St-David, Qué. G6W 1H5

SAILLANT INC.
Division plomberie/chauffage
EQUIPE DU SOIR
Nous sommes à la recherche d'une personne avec expérience dans la préparation de commandes. Salaire selon compétence et surprime intéressante pour le travail du soir.
Pour rendez-vous, communiquer avec:
Jos Paré - 688-9412
Toute demande sera traitée confidentiellement.

Produits forestiers Domtar **DOMTAR**
DOLBEAU, QUE.
Le poste suivant est ouvert et, pour le combler, nous cherchons un candidat pouvant répondre aux exigences et ayant les qualifications énumérées ci-dessous.
TITRE: Assistant-comptable divisionnaire
ENDROIT: Produits Forestiers Domtar (Division Exploitation), Dolbeau, P.Q.
FONCTIONS: Sous l'autorité du comptable, devra s'occuper de l'administration de la comptabilité dont une partie sur machine comptable. Il participera à la préparation de divers rapports de contrôle comptable. Il devra se familiariser au plus tôt avec la préparation de bilans, budgets, projection des revenus et déboursés, etc.
QUALIFICATIONS: Le candidat devra posséder les qualifications suivantes:
— BAC en administration avec spécialisation en comptabilité.
— Minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente en comptabilité.
— Une grande expérience en comptabilité d'opération forestière pourra suppléer aux attestations d'études ou aux diplômes.
— Un candidat poursuivant actuellement des études en comptabilité avancée pourra aussi être considéré. Il faudra cependant qu'il ait déjà acquis un nombre suffisant de crédits.
REMUNERATION: Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications.
LES CANDIDATS PEUVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE A:
Chef du Personnel Produits Forestiers Domtar 1420, boul. Wallberg Dolbeau (Québec) G9L 1H4

INGENIEUR
Nature du travail:
— Représentation auprès des bureaux d'architectes, ingénieurs et entrepreneurs généraux.
— Préparation d'estimations et de soumissions.
Exigences:
— Être diplômé en génie mécanique ou électrique.
— Bonne connaissance des deux langues officielles.
— Doit posséder quelques années d'expérience.
Lieu de travail: Québec.
Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:
ASCENSEURS ALPIN-OTIS CIE LTEE 656, de la Salle - C.P. 2477 QUEBEC, Qué. G1K 7R3

SECRETARE
Pour étude légale. Sténodactylo bilingue avec expérience.
692-3751
Madeleine Paré

RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES ?
ANNONCEZ DANS **CARRIERES et PROFESSIONS**

Conseil des ports nationaux National Harbours Board
Débouché au niveau des cadres supérieurs au Conseil des Ports Nationaux dans les ports du Haut-Saguenay, (Chicoutimi), Québec.
RESPONSABLE FINANCES ET ADMINISTRATION
RESPONSABILITÉS: Diriger, organiser, coordonner et contrôler les activités financières et administratives du port. Plus spécifiquement, préparer les bilans, administrer les budgets, négocier les besoins monétaires courants, contrôler et coordonner les activités visant les opérations comptables et les statistiques, seconder le directeur général dans ses fonctions.
EXIGENCES: Diplôme universitaire en administration avec concentration Finance ou Comptabilité. Trois années d'expérience pertinente requises. De préférence bilingue.
TRAITEMENT: Selon la compétence et l'expérience.
Faire parvenir le curriculum vitae avant le 10 février à:
Yves A. Hébert
Directeur général
Ports du Haut-Saguenay
Boîte Postale 760
Chicoutimi, Québec
G7H 5E1

Développez de nouveaux marchés Secteur primaire
Une société internationale d'avenir qui s'est bâtie une solide réputation en tant que fournisseur de services et de produits spécialisés aux industries métallurgiques est à la recherche d'un **Spécialiste de la vente**
L'ouverture de ce poste fait suite à l'élargissement du marché pour les produits de la société au Québec. Son titulaire sera appelé à prospecter cet intéressant marché dont la clientèle se recrute principalement auprès des gouvernements provinciaux, des municipalités, des entreprises du secteur du transport, etc.
Rendant compte au directeur général, ce nouveau collaborateur jouira d'une grande autonomie et recevra tout l'appui qui lui sera nécessaire pour accélérer la croissance de la société dans l'est du Canada.
Si vous possédez une expérience de la vente de produits techniques et si vous cherchez un milieu stimulant et propice à votre croissance professionnelle, ce poste saura sans doute répondre à vos aspirations.
Communiquez avec nous dès aujourd'hui au sujet du projet 918. Discretion assurée.
A Toronto: (416) 920-7702, 50 avenue Prince Arthur M5R 1B5
A Montréal: (514) 849-5357, 1115 rue Sherbrooke ouest H3A 1H3
A Calgary: (403) 265-8780, 500 - 4^e avenue S.O., Suite 1918 T2P 2V6
En Angleterre: (01) 930-0497, 2 rue St. Alban's, Londres SW1Y 4QS
La Société Caldwell Recrutement de cadres

économie

Le textile devra demeurer concurrentiel sinon les quotas d'importation seront levés (Chrétien)

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien, a menacé hier l'industrie des textiles de lever les quotas sur l'importation si elle ne garde pas ses prix à un niveau raisonnable et, ainsi, ne demeure pas concurrentielle.

"Quand j'ai fixé les quotas en 1976, je vous ai demandé de vous moderniser et de ne pas trop augmenter les prix afin de devenir concurrentiels avec les producteurs étrangers", a-t-il dit devant quelques centaines de participants à l'assemblée annuelle de l'Institut canadien des textiles.

Cette entente a été res-

pectée de sorte que, pour la première fois depuis une décennie, les textiles fonctionnent à plein au pays. Les onze derniers mois ont vu la création de 230.000 emplois dans ce secteur. Un véritable phénomène.

Manque de dynamisme

Le ministre, qui s'est longtemps occupé de ce dossier comme titulaire du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada et de représentant aux Communes d'une région où ce secteur occupe une place importante, a par ailleurs reproché à l'industrie des textiles de ne pas avoir participé à la récente Foire internationale du commerce de Dusseldorf, en Allemagne. "Vous n'avez pas respecté vos obligations. Vous n'avez pas fait votre

devoir!" s'est exclamé M. Chrétien, selon qui ces manufacturiers doivent créer des marchés à l'étranger.

Il leur reproche de manque de dynamisme alors que la conjoncture leur est particulièrement favorable, compte tenu de la dévaluation de 17 pour 100 du dollar canadien. "C'est le temps, pour cette industrie, de se moderniser, d'investir. Il lui faut développer de nouveaux outils pour demeurer concurrentielle si une autre période difficile survient. Le gouvernement ne peut soutenir artificiellement des entreprises non viables", note-t-il.

M. Chrétien n'a pu dire, toutefois, dans quelle mesure les textiles seront affectés par les négociations du GATT qui se déroulent à

Genève. S'ils le sont, a-t-il précisé, ce sera sans doute de façon marginale.

En ce qui concerne les négociations comme telles, le ministre estime qu'elles traversent une phase critique. Le Canada, a-t-il dit, est prêt à faire des concessions. "Je ne suis pas un protectionniste à tout prix. Le Canada a intérêt à conclure des échanges avec l'étranger. Les tarifs devront être coupés dans bien des secteurs".

Bonne performance

Selon M. Chrétien, l'économie canadienne s'est bien tirée d'affaires en 1978. De toutes les nations industrialisées, seul le Japon a accompli une meilleure performance.

Le pays, a-t-il souligné, a

réussi à créer le nombre record de 400.000 nouveaux emplois. Le chômage, qui s'élevait à 8,5 pour 100 l'année précédente, a baissé à 8,1 pour 100. Quant à l'inflation dont le taux se chiffrait à 9,7 en juillet, elle se situe présentement à 8,4.

Bien sûr, a-t-il dit, il y a la dévaluation du dollar canadien. Mais si on peut la regretter quand on se rend en Floride, elle est excellente pour les exportations. Ce avec quoi les manufacturiers de textiles se sont déclarés tout à fait d'accord.

Le voyageur Clark

"Ce pays est celui où il est le plus agréable de vivre. Nous jouissons de la meilleure démocratie au monde", a poursuivi le ministre.

A son avis, les citoyens devraient y penser à deux reprises avant de confier les rênes du pouvoir au Parti conservateur. Cette formation qui, a-t-il dit, déclare pendant deux mois qu'elle négociera avec un Québec indépendant puis décide de changer son fusil d'épaule. Cette formation aussi qui veut augmenter la dette publique mais s'élève contre la faiblesse du dollar canadien.

M. Chrétien a profité de l'occasion pour se payer la tête de M. Clark dont les péripéties de son récent voyage à l'étranger ont fait couler beaucoup d'encre. "On rit de ses gaffes mais, s'il avait été premier ministre, on aurait plutôt pleuré", a-t-il lancé.

RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES

Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

LES SERVICES V.E. INC.
4264 St-Félix, Cap-Rouge 668-7388
Permis du ministre de l'Éducation #699567

Restaurant
Café de la Paix

44, des Jardins

Vous propose sa succulente table d'hôte

MENU REGULIER - 15 choix
Prix de \$7 à \$11 - Enfants, \$5
Cocktail compris.
Prendre le temps de vivre.
Prendre le goût du temps.
Au Café de la Paix, on y prend goût.

Réervations: 692-1430

ACTION 79

Profitez de ces offres spéciales pour vous procurer les chemises d'action dont vous aurez besoin en '79

Chemise sport à manches courtes

Prix Eaton **14⁹⁹**

Chemise en polyester et coton lavable et séchable à la machine, offerte en 3 styles de motifs quadrillés. Coupe régulière avec poche-poitrine. Tons prédominants de bleu et de beige. Tailles petite, moyenne, grande et forte. Style 1: quadrillé pied-de-poule. Style 2: bleu/blanc et beige/blanc. Style 3: bleu/noir/blanc et beige/blanc/brun.



Polo en nylon lavable à la machine

Prix Eaton **11⁹⁹**

Polo en tricot de nylon à manches courtes. Couleurs avec garniture contrastante au col et à la poche. Élégante patte boutonnée à 3 boutons. Blanc, bleu poudre, brun, noyer, cendré ou marine. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

Passiez également voir un choix de styles de polos à 10.99 chacun. Il y en aura pour tous les goûts! Place Ste-Foy (428)

Spécial! Chaussures "Nunn Bush" pour homme

Blucher à bout uni, en cuir grenu, sur semelle double et trépointe Goodyear. Brun seulement. Pointures 7 à 12, largeur D. Modèle 4286.



Blucher à empeigne mocassin avec couture inversée, trépointe Goodyear, semelle en cuir. En veau noir ou brun. Pointures 7 à 12D, 7 à 11E. Modèle 687.

Balmoral 6-oeillets, sur semelle en cuir, trépointe Goodyear, talon de caoutchouc. En veau noir seulement. Pointures 7 à 12D seulement. Modèle 936.

PRINTEMPS 1979

Présentation-mode des boutiques Eaton au Château Frontenac
Le mercredi 21 février, à 20.00 heures
\$8.00 par personne
Invité d'honneur: Michel Robichaud
Le tout suivi d'une dégustation de vins et fromages
Les billets sont en vente à la Caisse centrale du magasin EATON, Place Ste-Foy, 2e étage
Les profits seront versés à la Société Canadienne du Cancer (région de Québec)

Brogue avec bout à ailettes, en cuir de veau texturé, sur trépointe Goodyear et semelle double en cuir. Brun seulement. Pointures 7 à 12, largeur D. Modèle 4309.

A enfiler, avec soufflet dissimulé, courroie sur le dessus et décor latéral. En veau noir ou brun. Pointures 7 à 12D seulement. Modèle 881.

Achats en personne seulement.
Utilisez votre carte-comptable Eaton.
Eaton, Place Ste-Foy (237)

EATON
où une aubaine en vaut le "coût"